



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique Villa Blanche Peyron

SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Sommaire

3	PRÉAMBULE
4	PRÉSENTATION GÉNÉRALE
4	La Fondation de l'Armée du Salut
4	Les relations entre l'établissement et le siège de la Fondation de l'Armée du Salut
5	Les orientations stratégiques 2016-2020
7	Le DITEP Villa Blanche Peyron
11	ACTIVITE GENERALE DE L'ITEP
11	Le fonctionnement en DITEP
12	Les trois différentes modalités d'accompagnement
13	L'activité en chiffres
15	Le profil et le parcours de la population accueillie en 2020
21	Les trois dimensions de l'interdisciplinarité
29	Les médiations comme support technique à l'accompagnement
32	La coordination
34	Les commissions de travail
35	Le partenariat
36	La participation des usagers et de leur famille
39	L'accompagnement spirituel
41	Les évènements indésirables
42	RESSOURCES HUMAINES
42	Le personnel CDI et CDD présent
43	Les répartitions (genres, métiers, âges)
44	Les mouvements du personnel
45	Les absences
45	La formation
47	Les entretiens annuels d'évaluation
47	Les entretiens professionnels
47	La représentation du personnel
48	LES OBJECTIFS DU DITEP
48	Bilan des objectifs de 2020
51	Les objectifs fixés pour 2021
53	CONCLUSION

Préambule



“

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2020 qui met en lumière le travail des équipes, restitue et analyse les principales activités du dispositif ITEP au cours de cette année.

Comme chaque année, il dresse le bilan de nos objectifs qui s'inscrivent dans les orientations stratégiques de la Fondation de l'Armée du Salut, notre organisme gestionnaire.

C'est aussi un outil indispensable « d'arrêt sur image » sur les caractéristiques de la population accueillie, de son évolution au cours des dernières années et d'analyse de nos pratiques

L'activité du DITEP doit être en cohérence avec les besoins des enfants et des adolescents que nous accueillons et les attentes de leurs parents ou responsables légaux.

Cette année 2020 a été particulière et inédite liée à une crise sanitaire sans précédent avec un premier confinement plutôt éprouvant où l'accueil des jeunes a été suspendu engendrant questionnement et inquiétude.

Je salue ici la capacité d'adaptation des équipes qui ont su trouver les ressources et les moyens de garder le contact avec l'ensemble des jeunes et d'assurer leur accompagnement malgré un contexte éprouvant. Ils ont également fait preuve d'une grande solidarité puisque certains éducateurs se sont engagés pour des périodes de remplacement auprès de MECS. Un retour sur site « masqué » et une rentrée suivie d'un deuxième confinement ont contribué à marquer cette année sous le signe de l'inédit.

Cette année 2020 avait pourtant bien débuté avec la signature de la convention cadre autorisant les ITEP d'Occitanie à fonctionner en dispositif.

Pas moins de 200 signataires, organismes gestionnaires et partenaires institutionnels, ont rendu possible ce que la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé préconisait dans son article 91.

C'est reconnaître la légitimité et le bien fondé du fonctionnement en dispositif que nous prônons et avons organisé depuis 2012. C'est pouvoir tout mettre en œuvre pour éviter les ruptures dans le parcours du jeune et permettre un projet personnalisé d'accompagnement qui tienne compte de ses besoins en levant les obstacles administratifs.

Notre rapport d'activité met aussi en perspective toutes les améliorations nécessaires à la poursuite de notre mission, et je peux affirmer que l'équipe de professionnels du DITEP Villa Blanche Peyron est qualifiée et engagée dans cette démarche d'amélioration continue de la prestation.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce document.

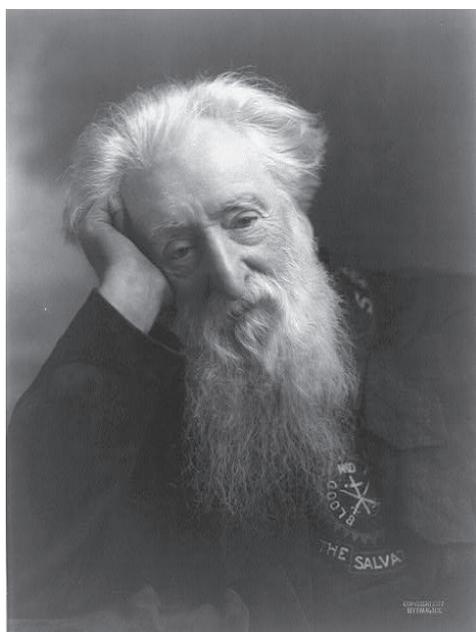
Sabine HERMANN-MOUREY,
Directrice.

”

Présentation générale

Organisme gestionnaire : La Fondation de l'Armée du Salut

La Fondation de l'Armée du Salut répond aux besoins matériels, sociaux, psychologiques et aussi spirituels de personnes en situation de détresse, quels que soient leur origine, leur âge et les causes de leurs difficultés.



L'Armée du Salut a été fondée en Angleterre, en pleine révolution industrielle, en 1865, par le pasteur William Booth saisi par le drame de la condition ouvrière.

Il y a une dizaine d'années, l'Armée du Salut, implantée en France depuis 1881, a adopté de nouveaux statuts afin d'articuler avec une plus grande pertinence action sociale et spiritualité. La Fondation de l'Armée du Salut, reconnue d'utilité publique, gère les établissements sociaux.

« Secourir, accompagner, reconstruire » caractérisent son action, portée par les valeurs de la reconnaissance de la dignité de tout être humain. La mission spirituelle est confiée à la Congrégation.

Chacun des 203 établissements et services de la Fondation a pour vocation d'apporter, dans le cadre d'un projet particulier, une réponse à la situation de la personne accueillie.

Sa participation est recherchée dès que les conditions sont réunies. En s'adaptant au parcours de chacun, elle offre un cadre restructurant

permettant de faire le point et d'évoluer.

L'Armée du Salut mobilise plus de 2 700 salariés et 5 000 bénévoles. Sa mission d'intérêt général et d'utilité sociale est essentiellement financée par l'Etat et les collectivités locales (65%), les donateurs (15%) et le produit des activités (20%).

Les relations entre l'établissement et le Siège de la Fondation de l'Armée du Salut

Dès le début de la crise sanitaire, les services du siège se sont mobilisés aux côtés des établissements de la Fondation. Nous avons eu de très nombreux échanges en visio-conférences et par mails, souvent prolongés par des appels téléphoniques.

Il est à souligner la forte solidarité qui s'est exprimée tout au long de l'année. Plusieurs établissements, moins touchés ou différemment impactés ont su réagir par leur soutien morale ou matériel.

Développer une intelligence stratégique

Les institutions sociales et médico-sociales d'aujourd'hui doivent continuellement définir leurs orientations stratégiques.

Pourquoi ?

Parce que les conditions des secteurs changent de plus en plus rapidement et que de nouvelles pratiques professionnelles ne cessent d'apparaître.

Mais on a intérêt à ce que la réflexion sur les orientations stratégiques soit faite de façon organisée et rigoureuse. Quant au but de la réflexion, il ne doit pas consister uniquement à s'ajuster aux conditions des secteurs.

On doit en effet être à l'affût des opportunités et penser à la possibilité de repousser les limites de son champ d'action, voire même de réinventer son rôle dans les différents secteurs.

Le travail mené durant les derniers mois de 2015, auquel ont contribué les directrices et directeurs des établissements ainsi qu'un groupe de salariés du siège,



a permis d'élaborer de nouvelles orientations stratégiques pour la Fondation, déclinées chacune en 4 grands objectifs.

Ces orientations et objectifs ont été présentés, discutés et finalement validés par les membres du Conseil d'administration de la Fondation, lors de sa réunion du 18 décembre 2015.

1

Promouvoir le développement des personnes accueillies en étant attentif aux plus vulnérables

OBJECTIFS

- 1 Accueillir la personne quels que soient ses difficultés, ses souffrances, son origine, son parcours.
- 2 Valoriser les compétences des personnes.
- 3 Contribuer à l'exercice de la citoyenneté.
- 4 Soutenir la mixité sociale des publics.

2

S'inscrire dans une dynamique de plaidoyer

OBJECTIFS

- 1 Consolider la parole singulière et militante de la Fondation.
- 2 Porter la parole de la Fondation dans les territoires, réseaux et espaces « influents ».
- 3 Promouvoir les missions et les actions de la Fondation auprès des partenaires publics et privés.
- 4 Renforcer la stratégie de communication à travers les différents supports.

3

Valoriser les ressources immatérielles (spirituelles, historiques, culturelles, humaines) et matérielles (patrimoine immobilier, ressources financières, numériques)

OBJECTIFS

- 1 Partager une culture commune.
- 2 Dynamiser la politique des ressources humaines et développer le bénévolat comme une ressource de la Fondation.
- 3 Améliorer la qualité du cadre de vie et d'intervention en tenant compte de l'environnement.
- 4 Favoriser les synergies entre les services du siège et les besoins des établissements.

4

Poursuivre l'évolution de la Fondation

OBJECTIFS

- 1 Définir une stratégie prospective de développement coopératif et restructurant.
- 2 Adapter l'offre sociale, médicosociale, sanitaire et socioculturelle aux besoins des populations et des territoires.
- 3 Oser l'expérimentation et l'innovation.
- 4 Consolider et diversifier les sources de financement.

Le DITEP Villa Blanche Peyron

Historique



En 1934, grâce à une souscription publique, l'Armée du Salut acquiert la « Villa Jeanne ». L'établissement prend alors le nom de Villa Blanche Peyron, du nom de l'épouse du chef de l'Armée du Salut de l'époque, qui, avec son mari, s'était consacrée aux personnes en difficulté.

L'établissement s'installe alors dans un parc de près d'un hectare, proche du centre ville et de la gare. La Villa devient maison de rééducation en 1941, puis, en 1958, institut médico-pédagogique et accueille 43 pensionnaires en internat.



Villa Blanche Peyron - 1934

Dans les années 80, 13 jeunes filles sont accueillies par ordonnance du juge pour enfants et 30 autres sont confiées par mesure de protection par l'Aide Sociale à l'Enfance. Les demandes émanant de la justice étaient de plus en plus nombreuses. Peu à peu, la Villa Blanche Peyron, jusque là institut médico-pédagogique, fut sollicitée pour accueillir des jeunes filles dans le cadre de l'ordonnance 45 comme alternative à l'emprisonnement.



Villa Blanche Peyron - nouveaux bâtiments

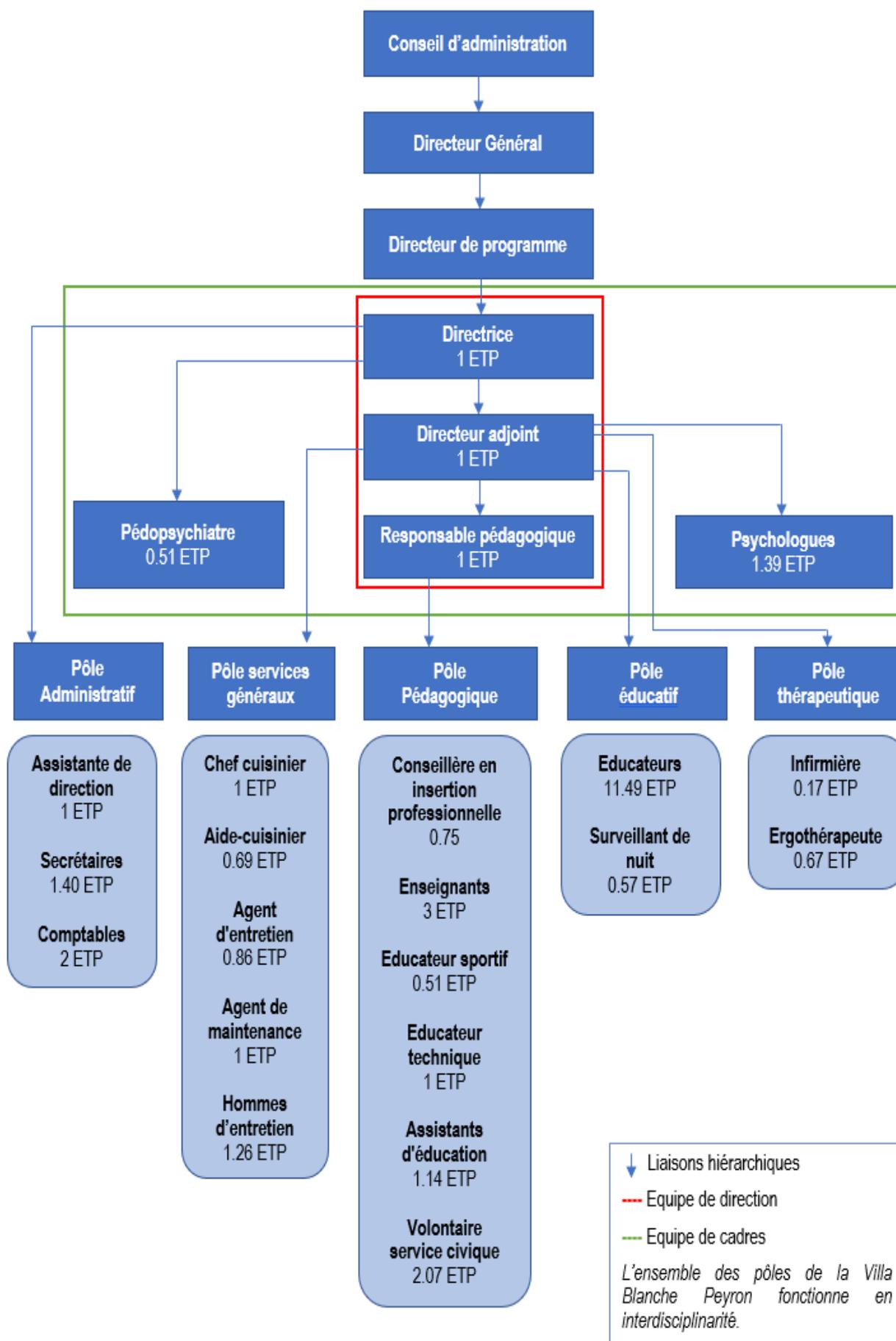
En 1989, une restructuration s'impose pour s'adapter au schéma départemental. L'établissement s'ouvre à une population aussi bien de garçons que de filles. Un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) est mis en place et la Villa Blanche Peyron devient institut de rééducation puis en 2005 ITEP, Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

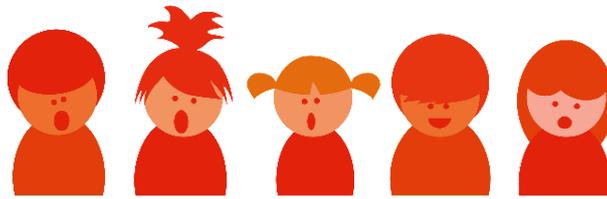


Villa Blanche Peyron - 2017

Suite à l'article 91 de la loi de modernisation de notre système de santé en date du 26 janvier 2016 et de la signature de la convention-cadre avec l'ensemble des partenaires d'Occitanie, nous sommes autorisés à fonctionner en dispositif ITEP depuis janvier 2020.

Fondation de l'Armée du Salut
Organigramme hiérarchique et fonctionnel en ETP du DITEP Villa Blanche Peyron





Caractéristiques de la population accueillie

Le dispositif ITEP Villa Blanche Peyron a pour mission d'accueillir des jeunes « d'intelligence normale » ou approchant la normale, qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces jeunes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé tels que définis au II de l'article D. 312-59-2 du Code de l'action sociale et des familles.

Les difficultés psychologiques constituent le premier élément d'orientation vers l'ITEP. Leur intensité et leur caractère durable en constituent des éléments essentiels. Les manifestations perturbant la scolarisation et la socialisation, qu'elles s'expriment sur un mode d'extériorisation ou de retrait, ne sont pas d'ordre passager, circonstanciel ou réactionnel. Il s'agit de symptômes liés à des difficultés psychologiques qui perdurent et dont les conséquences constituent un handicap dans la vie et l'évolution du jeune.

Derrière les troubles du comportement, les jeunes présentent :

- des troubles du caractère et/ou des conduites avec impulsivité, opposition, agressivité (verbale ou physique), colères clastiques, après actes délictueux
- des troubles psychiques avec agitation psychomotrice ou inhibition, troubles de l'humeur, passages à l'acte avec rupture relationnelle à relier à un état d'angoisse et/ou à une structuration de personnalité avec fragilité narcissique.
- des troubles instrumentaux touchant :
 - * le langage (dysphasie-dyslexie- dysorthographe),
 - * la motricité (dyspraxie-troubles des coordinations),
 - * la cognition (TDAH-troubles attentionnels et de la mémorisation).
- des troubles du spectre autistique à relier à un trouble neuro développemental.

Les jeunes adoptent de plus en plus le recours à « l'agir » comme mode d'expression des ressentis émotionnels par défaut de mentalisation et souffrent de pathologies nécessitant une présence de professionnels à leurs côtés et un cadre sécurisant.

Le dispositif ITEP Villa Blanche Peyron a pour objectifs principaux :

1

Élaborer et mettre en œuvre les réponses adaptées aux besoins de chacun.

2

Favoriser le mieux-être de l'enfant et l'adolescent en travaillant à la construction de son identité dans un cadre sécurisant.

3

Optimiser le développement de ses potentialités.

4

Valoriser les compétences existantes.

5

Améliorer les capacités relationnelles.

6

Promouvoir son intégration dans l'environnement social et familial.

7

Favoriser la socialisation par l'inscription dans un projet de vie.

8

Permettre l'accès à la citoyenneté.

Activité générale du DITEP

Le fonctionnement en DITEP

À ce jour, l'établissement est organisé en « dispositif ». Cette approche expérimentale, mise en place sur l'exercice 2012 gagne en cohérence au fil du temps et trouve sa légitimité dans la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 qui consacre dans son article 91 le principe du fonctionnement des ITEP sous forme de dispositif, ainsi que dans le décret n° 2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux en dispositif intégré.

Le dispositif en quelques mots

- Un changement structurel et culturel
- Sortir de la logique de place
- Accompagner le jeune dans son parcours de soin personnalisé dans et hors les murs
- A partir du P.P.A :
 - Une réponse clinique répondant à des besoins spécifiques
 - La continuité du cadre d'accompagnement
 - L'interdisciplinarité et la notion de transversalité

La démonstration de la pertinence de cette modalité d'accompagnement n'est plus à soutenir, tant les objectifs d'offre et de transversalité énoncés initialement ont été atteints et optimisés.

L'institution a poursuivi sa logique de travail sur les modalités d'accueil à partir des besoins spécifiques des jeunes et non plus dans le cadre d'une logique de services.

A partir du Projet Personnalisé d'Accompagnement du jeune, qui constitue la référence centrale et première, une action ordonnée et co-construite avec les parents ou les responsables légaux et souvent le jeune, est envisagée pour répondre au plus près des difficultés, comme des potentialités qui se manifestent.

Éviter les ruptures dans le parcours du jeune accueilli doit être le fil conducteur de tout projet institutionnel.

Cette population ne peut être prise en compte dans une institution qu'avec des modalités très souples et aménagées dans le temps.

Les besoins spécifiques des jeunes accueillis requièrent des moyens thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques conjugués et le fonctionnement en dispositif qui sollicite un travail interdisciplinaire et transversal entre le thérapeutique, l'éducatif et le pédagogique permet d'y répondre.

Sous égide institutionnelle, un accompagnement personnalisé contribue à restaurer les compétences et potentialités des jeunes concernés et à rétablir leurs liens avec l'environnement.

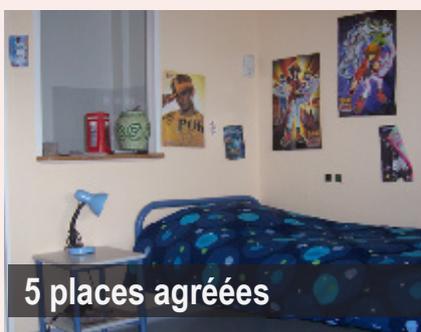
Cette approche interdisciplinaire à visée soignante, avec personnalisation des propositions d'intervention, constitue une des principales spécificités des DITEP.

Les trois différentes modalités d'accompagnement

C'est la capacité d'un ITEP à proposer ces différentes modalités d'accompagnement qui fait de lui un dispositif, soucieux de prendre en compte les besoins de la population accueillie indépendamment d'une organisation figée en services.

Quelle que soit la modalité d'accueil, les jeunes accueillis bénéficient d'un accompagnement adapté : scolarité en interne et /ou à l'extérieur, soins, rééducations et suivi éducatif.

L'internat



L'internat est un outil au service de la dimension du soin. L'internat d'ITEP se conçoit comme une indication visant à faire évoluer la problématique pour des jeunes ayant acquis un minimum de codes sociaux.

L'éloignement familial peut permettre pour le jeune comme pour sa famille ou le représentant légal, un apaisement des conflits et la possibilité d'élaborer et d'aménager de nouveaux modes relationnels.

L'accueil en internat peut être séquencé selon le projet d'accompagnement personnalisé et toujours en accord avec les parents ou représentants légaux.

Le demi-internat



L'accueil de jour offre un cadre adapté aux jeunes pouvant être maintenus dans leur milieu naturel ou accueillis dans le cadre du Service Enfance Famille du Conseil Général.

Comme pour l'internat, l'accueil peut être séquencé mais l'accompagnement est continu.

Le SESSAD



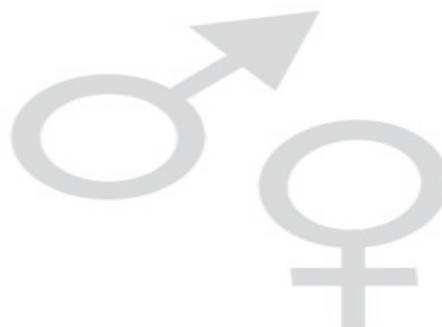
Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

Cette modalité d'accompagnement vise au maintien du jeune dans son milieu ordinaire de vie notamment son inclusion scolaire ou pré professionnelle.

Elle met à disposition du jeune des médiations séquentielles.



L'activité en chiffres



Durant l'année 2020, le dispositif ITEP Villa Blanche Peyron a accueilli **53** jeunes, dont 1 fille, répartis selon 3 types de modalités d'accompagnement.

Dans le cadre d'un fonctionnement en dispositif, les modalités d'accompagnement sont adaptées aux besoins de chaque jeune et, par conséquent, peuvent varier au cours de l'année.

En 2020 :

- **9** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement de type internat.
- **37** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement de type 1/2 internat.
- **27** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement de type SESSAD.

Il y a eu **20** changements internes de modalités d'accompagnement en cours d'année ce qui représente 38 % de l'effectif. Ce chiffre était stable jusqu'en 2019 : 9 changements habituellement. Cette année, un grand nombre de jeunes (13) a vu leur projet préprofessionnel se concrétiser et, de ce fait, la modalité SESSAD était plus adaptée à leurs besoins.

Ces changements ont tenu compte des besoins spécifiques des jeunes et de l'évolution de leur situation. Ils ont fait l'objet d'une information à la M.D.P.H en accord total avec les parents.

Changement de modalités d'accompagnement

Nature du changement	Nombre de jeunes	Pourcentage
1/2 internat vers internat	2	4 %
Internat vers 1/2 internat	2	4 %
SESSAD vers 1/2 internat	2	4 %
SESSAD vers internat	1	2 %
1/2 internat vers SESSAD	13	24.5 %

Journées réalisées

Modalités d'accompagnement	Nombre de journées réalisées	Taux d'occupation en %
Internat	1 118	127 %
Demi-internat	4 767	104 %
SESSAD	2 680	111 %

Il convient de noter que le taux d'occupation est calculé sur le prévisionnel demandé par l'organisme de contrôle et non pas sur les places installées.



Admissions en 2020 Modalité d'accompagnement initial

Internat	1/2 internat	SESSAD
0	7	6

24.5 % de l'effectif a été renouvelé contre 31.5 % en 2019 et 22 % en 2018.
L'équilibre entre anciens et nouveaux est préservé.

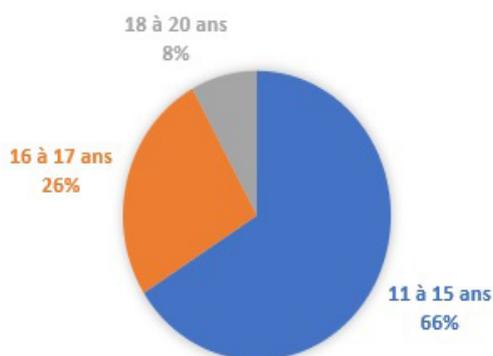
Les notifications enregistrées en 2020

Internat, 1/2 Internat, SESSAD	SESSAD
39	11

- 39 (36 en 2019) notifications enregistrées pour l'internat et le demi-internat, dont 4 (9 en 2019) hors département du Gard et dont 7 (11 en 2019) ont donné lieu à des admissions. 17 notifications comprennent les 3 modalités d'accompagnement.
- 11 (29 en 2019) notifications enregistrées pour le SESSAD dont 6 ont donné lieu à des admissions.

Profil et parcours de la population accueillie en 2020

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE



66 % des jeunes ont entre 11 et 15 ans et 34 % ont plus de 16 ans. La moyenne d'âge est de 14 ans et demi, ce qui conforte notre établissement d'une part dans l'accueil d'une population adolescente, et d'autre part dans la préoccupation du préprofessionnel.

REPARTITION EN FONCTION DU TYPE DE TROUBLE

Trouble	Nombre	%
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal	3	5.5 %
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé	1	2 %
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre principal	1	2 %
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre associé	2	3.5 %
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal	39	73.5 %
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé	11	20.5 %
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre associé	31	58.5 %
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé (dyspraxies)	20	37.5 %
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre associé	5	9.5 %
Nombre de personnes cérébro-lésées à titre principal	3	5.5 %
Nombre de personnes cérébro-lésées à titre associé	4	7.5 %
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication (TTC) à titre principal	11	20.5 %
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication (TTC) à titre associé	3	5.5 %
Nombre de personnes en cours de diagnostic	4	7.5 %
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences à titre associé	35	66 %

Depuis 2016, la classification utilisée est celle de l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance).

ÉVOLUTION DES TROUBLES SUR 5 ANS

La typologie utilisée pour établir un profil clinique de la population accueillie au sein du dispositif ITEP Villa Blanche Peyron est celle de la classification de l'ANAP.

Types	2016	2017	2018	2019	2020
Déficiences mentales	8	7	5	4	4
Troubles psychiques	56	50	51	54	48
Troubles langage + apprentissage	33	36	31	29	31
Trouble déficience motrice (principal et associé)	/	17	7	9	20
Troubles du comportement et de la communication	22	27	28	21	13
Autres déficiences (TDAH)	19	37	31	35	36
Déficience métabolique d'origine génétique	/	1	3	7	5
Cérébrolésés	2	2	0	1	7
<i>Diagnostics en cours</i>					
CRA	1+3 autres demandes	2	2	1	2
Neuropédiatrie	7	5	5		
Pédopsychiatrie	5	5	8		

Nous pouvons faire plusieurs remarques :

A) La prévalence des troubles psychiques, du comportement, des troubles du langage et des apprentissages : elle correspond aux « troubles psychologiques durables, entravant scolarisation, socialisation et constituant handicap », tels que décrits dans le décret des ITEP.

En ce qui concerne les troubles psychiques, on peut préciser qu'en 2020 :

- 1 jeune ont séjourné à l'UTADO (service de pédopsychiatrie du CHU) du fait d'une pathologie active
- 1 jeune était suivi en Hôpital de jour Ado
- 14 jeunes avaient des suivis annuels en CMPEA
- 2 jeunes étaient suivis en addictologie. Ils y ont été orientés pour consultation et suivi.
- 25 jeunes ont bénéficié de traitement neuroleptique, prescrits soit en CMPEA ou au CHU, soit en libéral. Il est à noter qu'un jeune avait un traitement anti-dépresseur sur prescription du CHU.
- 4 jeunes ont suivi une psychothérapie spécifique pour traiter leur psycho-traumatisme, auprès d'une thérapeute libérale.

B) La stabilité du nombre important de jeunes présentant le type « autre déficience », avec TDA/TDAH, à titre souvent associé aux troubles du comportement ou des apprentissages et aux troubles psychiques.

21 jeunes ont été suivis en neuropédiatrie et traités soit en ville, soit au CHU, et 8 ont été diagnostiqués en pédopsychiatrie et traités en CMPEA.

Nous avons repéré 4 autres jeunes pour lesquels une consultation a été demandée dans les services hospitaliers.

L'association de traitement pour TDAH et troubles psychiques concernait 9 jeunes.

Nous faisons le constat de la prévalence du TDA au sein des jeunes accueillis, notamment ceux porteurs de troubles de personnalité de type « pathologies limites », avec un recours à l'agir, et une faible estime de soi.

C) L'augmentation du nombre de jeunes présentant des déficiences motrices à titre associé est dû au fait de l'inscription des dyspraxies dans la rubrique « Trouble déficience motrice ».

5 jeunes portaient des séquelles anté ou périnatales, 2 était associé au syndrome Gilles de la Tourette et 1 lié à une cérébrolésion (AVC anténatal).
Pour les 14 autres, l'origine était neurodéveloppementale.

D) La constance du nombre de jeunes (4) présentant des déficiences intellectuelles légères (DIL), voire des déficiences intellectuelles moyennes (DIM) dans la population

Ce phénomène semble propre aux ITEP, car ces jeunes, souffrant dans le milieu scolaire ordinaire, développent des troubles du comportement qui motivent leur orientation.

Sur ces 4 jeunes, 3 ont reçu une notification en IMPRo et, faute de place, ils sont en ITEP, pour le quatrième cette orientation est à prévoir. A noter qu'un jeune sur les 3 notifiés a déménagé au cours de l'été 2020.

E) La population TED existe en ITEP : il s'agit le plus souvent de jeunes pouvant bénéficier d'inclusion scolaire en milieu ordinaire, ou en classe adaptée des collègues.

Pour 1 jeune D.I., son TED est dû à une atteinte métabolique (génétique : anomalie du chromosome 17). A la suite de notre demande au CRA, 2 jeunes sont en cours d'évaluation au centre CRA/TSA du Gard.

F) Les troubles du comportement associés aux troubles psychiques, dans le cadre d'une addiction.

2 jeunes étaient concernés, avec des troubles importants des conduites et suivis en addictologie.

G) Précisons qu'un jeune présente une malformation cardiovasculaire, un autre est suivi pour un lymphome de Burkitt (leucémie) après 9 mois d'hospitalisation en hématologie, un autre pour un syndrome de SHOX et 2 pour déficit d'hormone de croissance en lien avec un retard de croissance intra-utérin.

H) Les troubles touchant le langage et les apprentissages = 31 jeunes concernés, à titre associé essentiellement à des troubles neurodéveloppementaux survenus dans l'enfance et à un développement psychoaffectif dysharmonique.

- 5 jeunes présentaient une dysphasie,
- 22 jeunes un TLSE (dyslexie/dysorthographe/dyscalculie),
- 4 jeunes présentaient des troubles du langage en lien avec leur déficience intellectuelle.

I) Nous avons fait rentrer dans la rubrique, « cérébrolésion », 2 jeunes épileptiques, 3 jeunes qui présentaient des séquelles dues à des fœtopathies, 1 jeune avec des séquelles de prématurité et 1 autre ayant eu un AVC anténatal.

Le DITEP accueille ainsi une population hétérogène dont on peut dire, malgré tous les troubles décrits ci-dessus, que leur caractère commun est une vulnérabilité de la personnalité, et leur expression clinique :

- un recours à l'agir (pathologies limites),
- une particularité d'être au monde (TSA),
- une impossibilité à accéder pleinement aux apprentissages (dysphasies, dyslexies, dyscalculies, dyspraxies, dysharmonie cognitive, TDA/TDAH).

La prise en charge en DITEP tient compte de la subjectivité de ces jeunes et de leurs besoins spécifiques, l'interdisciplinarité étant indispensable pour offrir un cadre réellement thérapeutique.

LES MESURES DE PROTECTION SOCIALE OU JUDICIAIRE

Mesures	Nombre de jeunes	%
Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection	22	
dont :		
- Mesure judiciaire	4	6 %
- Mesure de protection administrative	18	34 %
dont hébergés en établissements et services de protection de l'enfance	9	
Jeunes ne bénéficiant pas d'une mesure de protection	32	60 %

> 40 % des jeunes accueillis en 2020 bénéficient d'une mesure, ce qui implique un travail de relais et de partenariat important, d'autant que les 9 jeunes sont hébergés dans 9 lieux différents (4 en MECS et Foyer de l'Enfance, 4 en familles d'accueil et 1 en lieux de vie).

Évolution des mesures de protection sociale ou judiciaire

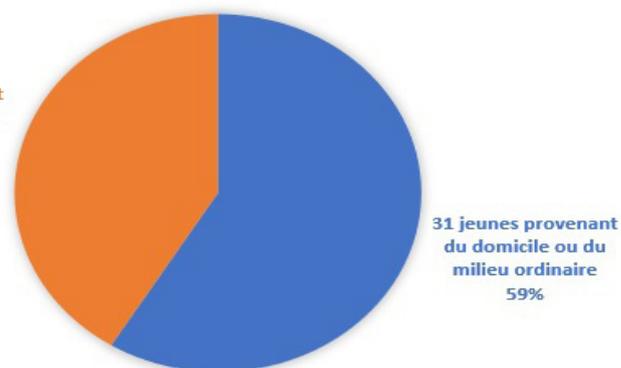
2016	2017	2018	2019
51 %	50 %	53 %	53.5 %

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT AVANT ADMISSION

Réparti en deux provenances différentes :

- du domicile ou du milieu ordinaire ;
- d'un établissement médico-social.

22 jeunes provenant d'un établissement médico-social
41%



L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

La provenance géographique des jeunes du DITEP reste relativement équilibrée en 2020 entre Nîmes et les villes ou villages environnants gardois.

24 jeunes provenant de Nîmes



Situations scolaires et préprofessionnelles au sein du DITEP

Situations au 31/12/2020	Nombre de jeunes	%
Scolarité uniquement en interne (pas d'inclusion en milieu ordinaire)	18	34 %
Inclusion scolaire partielle en collège (moins de 10h par semaine)	12	22.5 %
Inclusion scolaire à temps plein (SESSAD) à l'école, au collège, au lycée ou en MFR	11	21 %
Préprofessionnalisation avec formation, mise en stage intensifiée et apprentissage CFAS	12	22.5 %

Une volonté s'affirme toutes les années : favoriser l'inclusion scolaire ou préprofessionnelle en tenant compte des possibilités du jeune, tant au niveau de ses capacités intellectuelles que psychiques.

LES SORTIES

Données et motifs de sortie	Nombre	%
Nombre de jeunes sortis dans l'année	15 (14 en 2019)	28 %
Durée moyenne de séjour des jeunes sortis	1 004 jours soit 2 ans et 9 mois	
Somme des durées d'accompagnement	14 480 jours	
Retour en milieu ordinaire sans prise en charge spécifique	4	27 %
A la demande unilatérale des parents ou des représentants légaux	9	60 %
Nombre de sorties vers un autre établissement médico-social	1	6.5 %
Absence du jeune à sa prise en charge	1	6.5 %

DEVENIR DES SORTANTS

9 mois et 3 ans après leur sortie

Conformément au cadre légal, nous envoyons un courrier à toutes les familles, représentants légaux ou jeunes majeurs dont la date de sortie est inférieure ou égale à trois ans afin de prendre de leurs nouvelles.

Nous sommes confrontés au fait que bien souvent l'adresse est erronée et surtout que nous n'avons aucune réponse en retour de notre courrier.

Les seules nouvelles à ce jour que nous avons c'est lorsque le jeune nous rend visite spontanément.

En 2020, 5 jeunes nous ont rendu visite.

Sorti(e) depuis	Nombre	Nouvelles
> 2 ans	1	- est en formation.
> 3 ans	4	- 1 travaille en intérim. - 1 travaille dans une entreprise de nettoyage. - 2 sont inscrits comme demandeurs d'emploi.

Nous avons noté que les jeunes qui viennent nous saluer de façon spontanée sont ceux pour qui la situation est relativement stabilisée. Ils sont même fiers de nous montrer qu'ils vont bien.

Certains reviennent également car ils ont besoin de documents administratifs archivés dans leur dossier.

Nous regrettons comme chaque année le peu de retours à nos courriers de demandes de nouvelles.

En effet, sur 34 courriers envoyés, seuls 6 jeunes nous ont répondu et 8 courriers nous sont revenus pour « destinataire inconnu à l'adresse ».

Nombre de courriers envoyés	6 réponses	%
34	2 jeunes en scolarité au lycée. 1 jeune en scolarité CAP. 1 jeune travaille en ESAT. 1 jeune est en formation agent sécurité. 1 jeune est inscrit comme demandeur d'emploi.	17.5 %

Les trois dimensions de l'interdisciplinarité

> Le pôle thérapeutique

La cohérence du travail d'équipe au sein du pôle, soutenue par la réunion hebdomadaire, permet l'exercice et la pratique de chaque professionnel. Ce temps indispensable d'échanges, permet d'élaborer des offres de soins au plus près des besoins des jeunes : il s'agit d'accueillir chaque jeune dans sa subjectivité, observer, évaluer ce qui fait trouble, et proposer des espaces de soins spécifiques.

La prévalence des troubles psychiques de type « Etat-Limite », nous a conduit à maintenir les propositions de soins originaux, sous forme de « groupe à médiation thérapeutique ». Ces groupes favorisent l'expression de contenus émotionnels au travers de médiateurs concrets, développent les capacités d'élaboration mentale, et permettent d'améliorer la relation à l'autre.

Psychologue clinicienne et/ou ergothérapeute, formées à cette pratique, sont garantes du cadre thérapeutique. Il en est de même quand elles co-animent avec un pédagogue ou un éducateur les « ateliers transversaux » (cf. : pages 29 et 30).

Pour les jeunes, dont la communication est troublée, et présentant une grande difficulté langagière, nous avons proposé des médiations en petit groupe :

- auprès d'une musicothérapeute pour favoriser l'expression de leurs ressentis émotionnels.
- auprès d'une thérapeute formée à la médiation animale. Cette médiation leur a offert la possibilité de communiquer et découvrir « l'intersensibilité » avec l'animal et ainsi faire un travail sur l'altérité et la réassurance.

Nous avons proposé la psychomotricité de « Pleine Nature » à un groupe de 5 jeunes. Le but de cette médiation est de permettre aux jeunes de se confronter à la nature, apprendre à gérer leurs émotions, augmenter leur concentration, développer la confiance en soi et en l'autre, renforcer la conscience corporelle, apprendre le respect des règles, développer les capacités d'adaptation face à la nouveauté.

A côté des prises en charge groupales, des entretiens individuels sont proposés aux jeunes, qui en ont les capacités, par les psychologues cliniciennes, leur offrant un espace de parole personnel, permettant une élaboration de leurs conflits intrapsychiques.

Des temps informels, et formels sont nécessaires pour articuler les différentes prises en charge des jeunes avec leur éducateur référent, et/ou leur enseignant. Ce sont des temps d'échanges et de partage d'informations, ou d'éclairage clinique.

Pour de plus en plus de jeunes, dont les troubles psychiques rendent impossible leur socialisation, le partenariat avec le sanitaire est devenu incontournable pour assurer une continuité des soins pédopsychiatriques, entre le DITEP et le service de pédopsychiatrie (UTADO/ Unité Faradole/ HDJ/CMPEA).

2 jeunes présentant des troubles majeurs du langage avec quasi « alexie », sont suivis en orthophonie sur prescription du pédopsychiatre du DITEP et réalisées en libéral.

Le travail avec les familles, indispensable à l'évolution des jeunes, a pour but de diminuer les tensions intrafamiliales liées aux troubles, changer la représentation qu'ils ont des troubles de leur enfant, et, retrouver une certaine confiance en eux. Des entretiens en binôme (éducateur référent/ psychologue) sont ainsi proposés.

Une réflexion s'est faite jour, afin de soutenir les jeunes de plus en plus atteints dans leurs apprentissages (jeunes ayant un TDAH, ou une dysharmonie cognitive) de pouvoir proposer des ateliers de remédiation cognitive.

Pédopsychiatre ou psychologue clinicienne ont participé aux réunions d'ESS des jeunes concernés, ainsi qu'à celles de l'ASE ou du Réseau ARPEGE pour des situations complexes, afin de contribuer et apporter des éléments de compréhension clinique.

Au vu de l'évolution des troubles de la population accueillie et des soins spécifiques dont elle a besoin, une réflexion est à mener sur le nécessaire temps de préparation et de rédaction des compte-rendus concernant la mise en place des groupes et leur réalisation entre les thérapeutes et les co-animateurs. Il est à noter que les psychologues et l'ergothérapeute participent à des formations cliniques dans leur champ respectif.

Dans le cadre d'un retour progressif des jeunes à l'ITEP suite à la crise sanitaire et au confinement causé par le COVID 19, des questionnaires ont été administrés aux jeunes et des auto-questionnaires ont été transmis aux parents.

Ces deux questionnaires avaient pour objectifs de porter un regard sur le vécu du confinement et sur l'impact que celui-ci a eu sur les jeunes et les familles afin de pouvoir adapter au mieux l'accompagnement au sein du DITEP. Comme tout questionnaire, ils font état de sentiments et sensations au temps « t » de l'administration et n'ont pas de valeur diagnostique.

Chaque questionnaire a été analysé individuellement. Ce compte-rendu est synthétique et porte un regard global.

QUESTIONNAIRE ADMINISTRÉ AUX JEUNES

Administré au cours d'un entretien clinique en face à face dans la majeure partie des cas, par téléphone ou visio lorsque cela était nécessaire.

35 questionnaires ont été remplis.

1ère partie du questionnaire : Adaptation de l'échelle de Hamilton.

ALIMENTATION	Plus de 74% des jeunes disent avoir maintenu un rythme de repas normal et en famille. Peu nombreux sont ceux ayant eu le sentiment de manquer d'appétit, nous remarquons plutôt une tendance élevée au grignotage en dehors des repas (48,5%) et une prise de poids signalée par 40% des jeunes interrogés.
SOMMEIL	57% des jeunes entendus admettent avoir retardé leur heure de coucher et s'être couché relativement tard durant cette période de confinement (au-delà de minuit). La moitié des jeunes signalent avoir eu des difficultés à trouver le sommeil et 42,9% parlent de réveils nocturnes récurrents.
RELATIONS SOCIALES	Peu nombreux sont ceux ayant pu rencontrer d'autres membres de leur famille ou des amis durant le confinement (8,6% d'entre eux). Cela signifie une bonne application générale des consignes de confinement. Par contre, une majorité (57%) a pu garder contact avec des amis via les réseaux sociaux et les jeux en réseaux.
OCCUPATIONS	Les occupations majoritaires sont, sans surprise, les jeux vidéo (80% disent avoir pratiqué quotidiennement), la télévision avec Netflix particulièrement (62,9%) et le téléphone portable (jeux et vidéos Youtube, 65,7%). Les jeux de société et balades à l'extérieur, même de manière occasionnelle ne concernent qu'un quart des jeunes interrogés. Très peu ont eu accès aux jeux extérieurs (14,3%). Cependant, 40% des jeunes rencontrés disent avoir profités de temps partagés en famille de manière récurrente au cours du confinement.
TRAVAIL SCOLAIRE	62,9% des jeunes rencontrés disent avoir travaillé durant le confinement et 80% d'entre eux ont trouvé que cela était particulièrement difficile.
TENSION, ANXIÉTÉ, CRAINTES	Seulement 31,4% des jeunes rencontrés signalent avoir ressenti de la tension ou de l'énerverment durant le confinement. Rare sont ceux qui repèrent des craintes particulières au sortir du confinement (être seul : 14,3%, sortir : 20%, la foule : 25,7%). L'humeur anxieuse au sortir du confinement a été évaluée sur une échelle de 0 (pas du tout inquiet) à 10 (particulièrement anxieux). 40% disent se situer à 3 ou en deçà, 31,4% entre 3 et 7, 22% à 7 et au-delà. Plus de la moitié d'entre eux ont surtout peur pour leurs proches, seulement 37% parlent d'une crainte pour eux-mêmes. Enfin, en terme somatique, on repère 28,6% des jeunes signalant des maux de ventres récurrents durant le confinement ou à l'approche du déconfinement., 17% signalent des difficultés respiratoires.

2nde partie du questionnaire : Echelle de Bien être mental WARWICK-EDINBURG (WEMWBS)

A l'échelle WEMWBS, 80% des résultats se situent à la moyenne (entre 30 et 50 points).

11,4% des jeunes obtiennent un résultat situé au dessus de 50, seulement 5,7% des jeunes sont en dessous de 30.

Ces résultats montrent un état de bien être mental plutôt bien préservé, bien que peu nombreux sont ceux obtenant un score élevé qui démontre un véritable état de bien être et une sécurité émotionnelle et affective.

2 jeunes seulement obtiennent un score particulièrement faible, alertant de manière évidente sur une tendance dépressive.

Après traitement individuel de chaque questionnaire en relation avec l'entretien clinique mené, des alertes ont émergé sur le profil des jeunes rencontrés.

Il a été repéré une alerte :

Aux symptômes dépressifs	7 jeunes rencontrés.
Aux symptômes anxieux	19 jeunes rencontrés
Sur des problèmes alimentaires	10 jeunes rencontrés.
Sur des troubles du sommeil	20 jeunes rencontrés
À l'addiction aux écrans	11 jeunes rencontrés.
À l'isolement social	11 jeunes rencontrés.

QUESTIONNAIRE RENSEIGNÉ PAR LES PARENTS

21 questionnaires ont été renseignés. Il était adressé aux parents des adolescents accueillis à l'ITEP de la Villa Blanche Peyron. Il reprend différents sujets ayant pu être impactés par le confinement.

ALIMENTATION	<p>Durant le confinement les familles ont pu, dans la grande majeure partie des cas, garder les habitudes de repas qu'ils connaissaient avant la crise sanitaire. La plupart des familles ont maintenu un horaire de repas, pris en famille.</p> <p>Seulement deux parents ont remarqué un manque d'appétit chez leur enfant. Cependant, plus de 66,7% des parents ont noté une tendance importante au grignotage chez leur enfant.</p>
SOMMEIL	<p>85% des parents confient que leur enfant a retardé son heure de coucher durant le confinement. Les difficultés d'endormissement ont cependant l'air d'avoir diminué. Ces difficultés tombent à 47,6% durant le confinement alors que cela représentait 61,9 % avant le confinement. Les réveils nocturnes récurrents semblent avoir concerné un peu moins d'un quart des enfants. Les réveils trop tardifs, selon les parents, concernent aussi 47,6% des enfants et seulement 28,6% semblent fatigués au cours de la journée.</p>
TRAVAIL SCOLAIRE	<p>La plupart des parents ont estimé que la charge de travail demandée n'était pas particulièrement importante (76,2%) et un peu plus de la moitié des familles avaient organisé un temps consacré au travail scolaire.</p> <p>En revanche, 85,7% déplorent n'avoir perçu aucune motivation au travail de la part de leurs enfants. De ce fait, pour plus de 80% des familles, le travail scolaire a été source de conflit entre parent et enfant. Cependant, seulement un tiers connaît une crainte quant à un retard éventuel contracté par leur enfant.</p>
ACTIVITÉS QUOTIDIENNES	<p>57% des familles disent avoir mis en place des routines à la maison.</p> <p>42,9% des parents disent avoir partagé des activités parents/enfants, 61,9% ont observé que leurs enfants partageaient des activités entre frères et/ou sœurs.</p> <p>Seulement un tiers des familles ont pu instaurer un temps de balade régulier et moins de la moitié disent avoir observé une pratique de sport chez leur enfant durant le confinement.</p> <p>Cependant, plus de 80% des jeunes ont aidé aux tâches quotidiennes à la maison (débarrasser la table, aider au ménage, rangement, etc.).</p>
CONSOMMATION D'ÉCRANS	<p>Pour ce qui est de la présence d'écrans à la maison, les familles rapportent que 90,5% des jeunes sont équipés d'un téléphone portable personnel, 85,7% des foyers sont équipés d'une télévision commune, 80,6% d'une console de jeux vidéo, 47,6% possèdent un ordinateur pour le foyer. 28,6% des jeunes ont une télévision dans leur chambre et le même nombre possède un ordinateur individuel.</p> <p>Seulement 38% des familles estiment que la consommation d'écran de leur enfant était trop importante avant le confinement. Cependant 80,9% notent une nette augmentation de la consommation et cela engendre une forte inquiétude pour 71,4% avec une crainte d'une difficulté de retour à la normal pour une large majorité d'entre eux.</p> <p>Un peu plus de la moitié des familles ont jugé nécessaire de réguler les temps d'écrans. Si 9 familles n'ont pas su estimer le temps passé sur les écrans par leur enfant, 11 familles estiment le temps moyen entre 5 et 10 heures par jour, 4 à plus de 10 heures par jour, seulement 2 à moins de 5 heures par jour.</p>

CLIMAT FAMILIAL	Il est intéressant de noter que 2/3 environ des familles estiment avoir partagé des temps agréables avec leurs enfants de temps en temps ou de manière régulière durant le confinement. Les disputes et les punitions ont été plutôt rarement rapportées. Seulement 14,3% estiment avoir connu des disputes régulières et 9,5% disent avoir dû punir régulièrement. Environ la moitié des familles disent que le climat familial n'a pas changé, 19% estiment que le climat s'est amélioré et seulement 28,6% estime que le climat s'est un peu détérioré mais que cela va s'arranger rapidement. Cependant, plus de 70% des parents disent n'avoir eu le sentiment de se reposer que très rarement.
MANIFESTATION DES TROUBLES	Parmi les 17 jeunes prenant un traitement, 11 ont poursuivi tandis que 6 ont arrêté. Pour presque un tiers des familles, il n'a pas été noté de changements significatifs dans la manifestation des troubles de leur enfant. Quelques diminutions ont été notées, notamment dans des troubles de l'attention, l'anxiété ou encore en termes d'agressivité (violence/agressivité ne concernerait que la moitié des jeunes). Un tiers des familles observent une augmentation des symptômes d'Hyperactivité, d'opposition et de comportements inadaptés (cris, mouvements stéréotypés, etc.) et 38% observent une augmentation de la tendance addictive (aux écrans particulièrement).
VECU EMOTIONNEL	Nous avons demandé aux parents de se positionner sur une échelle de 0 à 10 afin d'évaluer leur anxiété face à 4 thèmes : le déconfinement, la peur de la maladie, le retard scolaire engendré par le confinement et l'ambiance familiale. Sur les sujets du déconfinement, de la peur de la maladie et la question du retard scolaire, entre 43 et 48% des parents se positionnent sur le très haut de l'échelle (de 7 à 10). Seulement 38% se disent inquiets pour ce qui est de l'ambiance familiale. Nous avons aussi demandé aux parents de donner leur avis sur l'anxiété perçue chez leur enfant. Il s'avère alors que la moitié environ positionne l'anxiété de leur enfant à moins de 3 sur l'échelle pour ce qui est de la situation de déconfinement ainsi que pour la question du retard scolaire. 38% situent leur enfant à moins de 3 aussi pour ce qui est de l'ambiance familiale. Inversement 38% les situent entre 7 et 10 pour ce qui est de la crainte de la maladie.

En conclusion, nous avons pu tirer certaines observations de ces questionnaires. Les réponses des deux questionnaires semblent trouver une cohérence parent/enfant.

Dans l'ensemble, nous pouvons noter que la situation de confinement, malgré le caractère exceptionnel, anxiogène et le bouleversement que cela a pu engendrer, a favorisé des capacités d'adaptations des familles qui ont su trouver un équilibre pour préserver un bien être psychique et une entente familiale.

Il a été relevé que l'anxiété n'a pas forcément été amplifiée chez les jeunes accompagnés par le DITEP et qui ne présentaient pas initialement de troubles anxieux. Seules les situations dont le trouble anxieux était déjà présent avant le confinement ont connu des renforcements de leur état anxieux, avec des craintes de la maladie avant tout et des difficultés à retrouver une sérénité dans la confrontation au monde extérieur.

Les difficultés liées au sommeil ont cependant été particulièrement renforcées, avec un dérèglement du rythme de vie important. Certains jeunes ont même connu un inversement total du rythme jour/nuit. Les difficultés d'endormissement ont été assez présentes, liées sans doute à un manque de fatigue physique (inactivité en journée) et une excitation relative à la consommation d'écrans et à l'enfermement. En lien avec cela, les familles observent bien une augmentation de l'hyperactivité de leur enfant.

Pour ce qui est, justement, de la consommation d'écrans, bien que la grande majorité des jeunes ait connu une augmentation significative, il semblerait que pour la majorité, le contexte de confinement favorisant cela, le contexte d'un retour « à la normale » pourrait s'envisager sans grande difficulté. Nous resterons cependant vigilants, à tous les « consommateurs excessifs » du confinement et particulièrement à ceux pour lesquels nous avons noté une tendance à la dépendance aux écrans particulièrement importante.

Durant le confinement, des problèmes liés à l'alimentation ont émergé. Une tendance à grignoter en dehors des repas (que de nombreux jeunes ont relié à un vécu d'ennui) associée à une absence totale d'activités physiques pour la grande majorité d'entre eux, a entraîné une prise de poids chez beaucoup. De la même façon, cette tendance isolée sur la période de confinement ne paraît pas particulièrement inquiétante. Cependant, les jeunes ayant déjà une fragilité à ce niveau là ont subi un renforcement important de cette problématique et il sera dès lors nécessaire d'être particulièrement vigilant à la reprise ou non d'une hygiène alimentaire correspondant à leurs besoins et à ce que la nourriture ne reste pas une réponse pour combler les manques ressentis ou vécus.

Enfin, la situation de confinement nous a permis de repérer, chez certains jeunes, une très faible capacité à rester en lien avec l'environnement extérieur, avec les amis ou la famille, à créer ou juste entretenir du lien social, lorsqu'ils n'y sont pas contraints. La plupart ont su rester en relation, soit grâce à leur téléphone (sms, appels), soit par les réseaux sociaux, soit grâce aux jeux en lignes (amis dans la réalité comme en virtuel). Nous devons donc accompagner certains jeunes pour les aider à investir les relations sociales pour éviter l'isolement, nous devons en accompagner d'autres et rester vigilants pour ceux ayant une tendance un peu trop évidente à ne solliciter le lien par le jeu en réseau et se retrouvant dans un relationnel parfaitement confortable mais menant, là aussi à de l'isolement social.

> Le pôle éducatif

2020, est une année totalement singulière pour l'institution et pour le pôle éducatif en particulier.

En effet, 3 séquences sont significatives de ce grand bouleversement : la période du 1er confinement avec l'impact sur l'institution et le développement conditionné de l'activité éducative, le turnover dans le pôle éducatif, et enfin la 2ème vague et la restructuration du pôle éducatif.

Alors que le marqueur essentiel de 2019 résidait dans la consolidation des pratiques en dispositif, 2020 a constitué une forme de parenthèse de réaménagement des pratiques dans l'accompagnement des situations de jeunes.

La continuité de l'activité en mode dégradé pour le DITEP a particulièrement conditionné l'approche interdisciplinaire des projets des jeunes. Les pratiques conventionnelles du présentiel, du collectif et de l'ambulatoire s'en sont trouvées spontanément assez peu opérationnelles et très limitées par le confinement. Les dimensions et espaces d'intervention se sont adaptés aux nécessités sanitaires et de distanciation.

Dans ce contexte, le pôle éducatif a assuré son travail avec des ajustements partenariaux dans le suivi des inclusions en milieu scolaire et vis-à-vis des entreprises d'accueil pour les stages.

Au-delà de ces aspects, le travail avec les familles s'est opéré sans rupture de lien, autant en ambulatoire lorsque les conditions le permettaient, qu'en entretien clinique dans l'institution.

Plusieurs éléments d'observation sont importants à signifier, les familles ont montré et développé des compétences et des savoir-faire pour tenir la posture parentale jusque-là en tensions durant le confinement, utilisant régulièrement les ressources et appuis techniques interdisciplinaires en distanciel.

La demande de conseils et de supports d'élaboration psychiques comme pratique est devenue au fil du temps une dimension très sollicitée.

La créativité et la disponibilité ont constitué la base de l'action éducative, permettant ainsi une offre élargie d'interventions auprès des jeunes et des familles.

Il est à noter que le constat d'une vulnérabilité sociale et d'une précarité accentuée nous ont naturellement conduit à soutenir ponctuellement les familles les plus précarisées par des paniers alimentaires que les éducateurs ont livré à domicile, consolidant de ce fait le lien et l'adhésion aux projets de leurs enfants.

La démarche du prendre soin global du DITEP, mettant en œuvre une disposition que la Fondation de l'Armée du Salut a intégré dans ses principes d'action.

D'autre part, le confinement a aussi montré l'émergence de tensions intrafamiliales, que nous avons pris en compte, à la suite d'une mission d'évaluation psychosociale auprès des familles, les facteurs de durée et la constance du face à face ont quelques fois nécessité des interventions d'apaisement et de reprises des comportements oppositionnels.

Le résultat de cette évaluation clinique sur l'ensemble de l'effectif a montré finalement que 4 à 6 familles étaient concernées avec des degrés de fragilité, sans alertes majeures.

Pour autant, face à ce contexte, le pôle éducatif a modélisé des séjours de répit au mois de juillet pour les jeunes et leurs familles dans un centre de loisirs de la Fondation dans les Hautes Cévennes. La commande institutionnelle d'une réponse adaptée à des besoins nouveaux pour ces jeunes devant se réaliser. Au total, 4 à 6 familles ont bénéficié de ces temps de restauration psychique et de rétablissement du lien familial. Le retour positif des jeunes et de leurs familles nous ont permis de mettre en perspective cette possibilité d'accompagnement lorsque les conditions le nécessitent.

En 2020, un important turnover dans le pôle éducatif a eu lieu, 3 départs pour reconversions professionnelles et retraite ont été remplacés par de nouveaux professionnels, malgré une attention portée au tutorat des arrivants dans l'équipe, le contexte Covid a fortement impacté l'intégration de ces personnels dans le dispositif, notamment dans le déploiement d'une pratique partagée et acquise.

Chacun a pu mesurer l'importance de la solidarité, la force d'une posture d'équipe dans l'accompagnement et l'encadrement de la vie quotidienne, des temps collectifs et des séquences en individuel. Chacun a appris, chacun a évalué les écarts face aux attendus de la situation particulière du Covid et de l'histoire de cette équipe soudée par le temps et soudainement renouvelée.

La résilience de cette équipe est apparue alors comme une évidence, portée par un projet institutionnel clair et une clinique éducative basée sur l'éprouvé expérimentiel. L'universalité de la dimension éducative du projet, écartant de fait le risque de l'uniformité des pratiques.

La période Covid a aussi permis aux éducateurs de se saisir amplement de la dimension « hors les murs », y compris pour les nouveaux venus et la découverte de l'ambulatoire. Forgeant leur travail sur l'institué du DITEP et de sa pratique inclusive globale.

Le pôle éducatif a agi sans désinstitutionnaliser son action alors même que la période Covid aurait pu fragiliser/ou questionner cet aspect. C'est à contrario un recentrage sur les valeurs qui a été recherché systématiquement dans l'accomplissement de la mission.

Toutefois, pour les jeunes, le changement de référence éducative, même anticipé, n'a pas été vécu sans appréhension et sans remise en cause, la période accentuant les effets produits de la nouveauté non choisie. Pour renforcer les différentes dimensions du travail éducatif, l'accent a été mis sur une consolidation des outils de la pratique. Cette démarche a été étayée par les réunions hebdomadaires et les relais interdisciplinaires. Au-delà de ces outils conventionnels, les formations institutionnelles ont également favorisé la stabilisation des nombreuses actions conjuguées et ajustées au plus près des besoins des jeunes.

Ainsi, comme le pôle thérapeutique et pédagogique, le pôle éducatif a participé à une formation sur la « Gestion des phénomènes de violence » comme support d'intervention auprès des jeunes. L'accompagnement éducatif demeure dans ces moments singuliers le pivot du suivi au quotidien de l'ensemble des jeunes en articulation transversale avec les pôles thérapeutique et pédagogique.

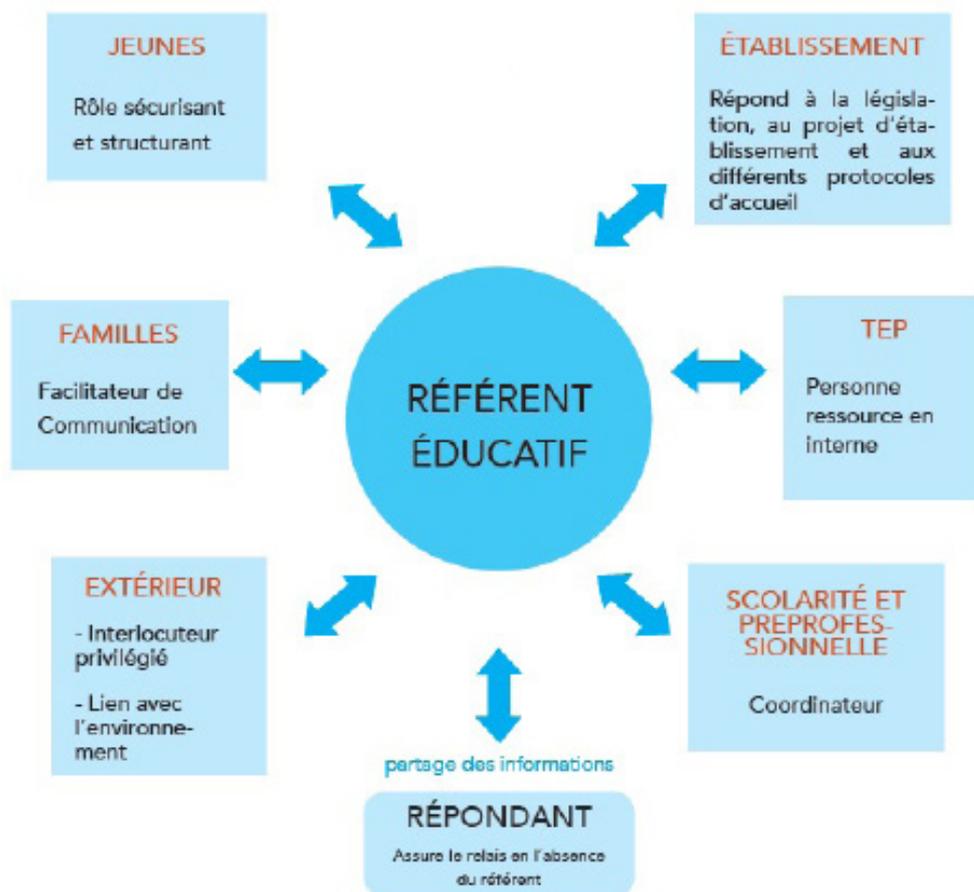
L'implication du pôle éducatif dans le dispositif favorise la coanimation des médiations transversales autant avec le pôle thérapeutique, que pédagogique et de ce fait accroît l'offre d'activités de groupe et/ou en individuel selon la singularité des troubles des jeunes, aujourd'hui une forte représentativité des états limites.

En conséquence, les médiations éducatives validées sur le plan interdisciplinaire, comme toutes les autres médiations, sont bordées et cadrées sur le plan technique ce qui permet d'assurer la cohérence et la pertinence de ces supports.

En 2020, de nouvelles orientations ont été portées par de nouveaux éducateurs enrichissant la aussi le déploiement de l'offre.

Il est important de rappeler que l'énoncé du rapport d'activité de 2019 demeure la base de toute l'action conjuguée du pôle éducatif, toutes les dimensions qui y sont détaillées, constituent le réel de 2020, même avec le Covid et avec une équipe renouvelée de moitié. La force du projet en place est telle que tous s'y réfèrent, tous sont partie prenante, en ce sens que chacun contribue de sa place à la réponse la plus appropriée aux besoins des jeunes et de leurs familles. Cette parenthèse 2020 nous a permis de beaucoup apprendre sur l'exigence du DITEP et les nécessaires appropriations de sa dimension partenariale.

2020 n'a pas remis en cause la pertinence des pratiques éducatives, 2020 a durement et simplement rappelé que la cohérence et la cohésion d'une équipe cela se gagne et cela se nourrit.



> Le pôle pédagogique

L'ensemble des jeunes peut être pris en charge par le pôle pédagogique, quelle que soit sa modalité d'accompagnement.

En 2020, le travail en dispositif a permis à 3 jeunes « SESSAD » d'être soutenus par des enseignants avec des temps de soutien après leurs cours.

L'unité d'enseignement est constituée de 3 groupes classes :

- 12 jeunes, dont 8 en inclusion, âgés de 11 à 13 ans ont été inscrits sur la classe 1.
- 14 jeunes, dont 10 en inclusion, âgés de 13 à 14 ans ont été référés à la classe 2.
- 13 jeunes âgés de 15 à 17 ans sont inscrits sur la classe 3 et 11 jeunes (plus de 16 ans) sont sur « le dispositif des extérieurs » pour travailler plus spécifiquement sur leur projet préprofessionnel avec intensification des mises en stages et accompagnement vers des formations ou dispositifs de droit commun (Mission Locale, Pôle-Emploi, etc.).

5 jeunes inscrits au Certificat de Formation Générale en septembre 2020 et 4 l'ont passé et réussi.

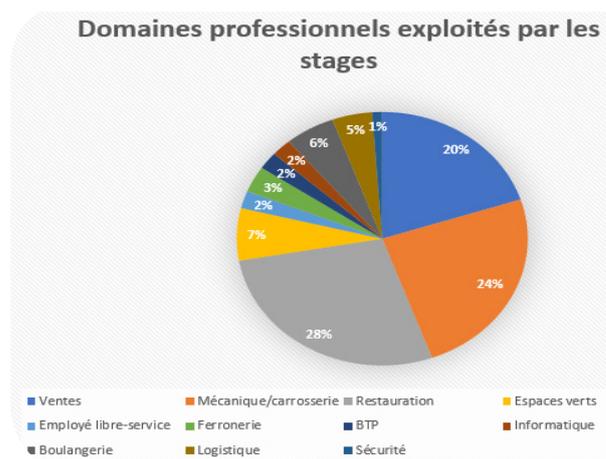
18 jeunes ont bénéficié de la poursuite d'une scolarité extérieure avec des temps d'inclusion variant de quelques heures à un mi-temps dont 2 inscrits pour la première fois au collège à la rentrée de septembre 2020 (1 en 6ème SEGPA et 1 en 6ème ULIS).

2 jeunes ont commencé une scolarité en lycée professionnelle sur Nîmes.

Ce chiffre, mis en rapport avec les années antérieures, témoigne d'une volonté d'inclusion et d'un travail important de partenariat avec l'Education Nationale et les collèges de secteur. Reste encore la difficulté pour certains parents ou responsables légaux d'inscrire « inactivement » leur enfant sur les collèges des secteurs d'habitation quand une scolarité ordinaire n'est pas envisageable au vu des troubles de leur enfant.

L'accompagnement socio-professionnel se fait en lien avec les projets des jeunes grâce au travail interdisciplinaire (éducateurs référents, thérapeutes, etc.) et avec la technicité de notre conseillère en insertion professionnelle qui accompagne, accueille ces adolescents dans la découverte de différents champs professionnels et les informe sur tous les dispositifs (état, région) pouvant les soutenir à formaliser leurs projets.

Cette année, 21 jeunes ont été mis en situations préprofessionnelles avec 308 semaines de stages ou de formations réalisées (584 en 2018 et 881 en 2017). C'est une belle réussite du fait d'une conjoncture sanitaire ayant évidemment des répercussions importantes sur les entreprises accueillant nos jeunes en stage ou en formation.



1 jeune a réalisé des stages en IME/Pro suite à saréorientation dans ce type d'établissement.

En **activités physiques et sportives**, 22 jeunes (dont 5 en prise en charge individuelle) soutenus par l'éducateur sportif ont pratiqué sous forme d'ateliers collectifs : floorball, tchoukball, slackline, bowling, patinoire, foot, handball, rugby, course d'orientation et des parcours en roller, vélo (VTT) principalement à l'extérieur de l'ITEP (sorties à la journée avec pique-nique).

4 jeunes ont passé leurs **Attestations Scolaires de Sécurité Routière** (ASSR1 et 2) avec les enseignants en lien avec le travail du professeur de sport.

Dès les beaux jours, une piscine extérieure au sein de l'établissement permet aux jeunes de pratiquer des activités nautiques en signant le parcours du baigneur. Certains peuvent être accompagnés pour l'apprentissage de la natation (en interne et sur la piscine Nemausa de Nîmes).

Une salle de musculation et de cardio-training leur permet de travailler également leur « conditions et apparences » physiques (complexes devant les autres) toujours accompagnés par un personnel et en lien avec un programme individualisé.

L'**éducateur technique** a accompagné 16 jeunes (dont 7 en individuel) sur différents ateliers et projets : métiers du bâtiment, travail du bois et métiers de l'espace vert.

Dans cette dynamique, un travail étroit est réalisé avec les agents des services d'entretien de l'établissement et du parc (entretien des espaces verts, réfection de salles ou d'objets pour le DITEP, commande des équipes tableau d'affichage, boîte à idée, etc.).

Une volonté de l'équipe qui s'affirme chaque année : favoriser autant que possible l'inclusion scolaire et professionnelle en tenant compte des possibilités des jeunes accompagnés (tant au niveau de leurs capacités cognitives que psychiques). 2 assistants d'éducation et 2 services civiques ont soutenu tous les jeunes en complémentarité des projets engagés par les personnels du pôle pédagogique.

Des réunions pédagogiques hebdomadaires animées par la responsable pédagogique de l'ITEP permettent l'organisation de tous les temps de prise en charge pédagogique avec l'échange d'informations sur les situations de chaque jeune ainsi que sur le parcours extérieur de préprofessionnalisation et ou de formation.

Les équipes de suivis de scolarisations n'ont pu avoir lieu sur l'établissement au mois de juin comme initialement prévues du fait de la situation sanitaire.

Nous avons privilégié dès la rentrée de septembre des ESS sur les collèges et lycées pour lesquels certains de nos jeunes avaient un temps d'inclusion important ou ceux qui changeaient ou arrivaient pour la première fois sur un établissement scolaire.

Les liens avec la scolarité pour tous ont été maintenus au plus près du jeune, de sa famille et du collège de référence.

Des ordinateurs ont pu être prêtés au personnel qui le souhaitait ainsi qu'aux familles selon les besoins.

Un travail hebdomadaire et quotidien a été proposé par tous les personnels du pôle pédagogique avec des fiches de suivis hebdomadaire où étaient récapitulées toutes les actions menées pour soutenir au mieux les jeunes :

- enseignantes et éducateur scolaire : proposition de travail scolaire selon leur niveau, soutien et accompagnement du travail donné par l'Education Nationale, reprise par mail, en visio ou par téléphone.

- la conseillère d'insertion a gardé le lien avec les lieux de stage et de formations, a fourni également des questionnaires ludiques sous forme de quiz concernant leur projet professionnel, des fiches « métiers », des sujets de CFG et autres documents toujours en lien avec la préprofessionnalisation.

Le professeur de sport a proposé aux jeunes et parfois même à toute la famille des séances de sport en visio, ainsi que des carnets du sportifs pour exercices et conseils pour rester en forme à la maison.

L'éducateur technique a fait passer des livrets avec fiches d'activités manuelles et techniques à faire avec du matériel du quotidien et a lancé un concours de réalisation de petits objets et d'échange de fiches entre jeunes.

Une assistante d'éducation en lien avec les pédagogues a pu soutenir 5 jeunes sur du soutien scolaire en anglais, en espagnol, en méthodologie et organisation du travail demandé.

Un emploi du temps a été proposé pour structurer les journées avec rendez-vous téléphonique, en visio ou par mail ce qui a permis de soutenir les jeunes, mais aussi d'échanger avec les familles directement sur la situation vécue au quotidien.

Nombre de réunion sur l'année 2020 en lien avec le PPS	Participation aux Equipes Educatives	Participation aux Equipes de Suivi de Scolarisation
70 réunions (87 en 2019)	25 (23 en 2019)	35 (64 en 2019)



Les médiations comme support technique à l'accompagnement

Le dispositif permet un véritable travail interdisciplinaire en lien avec les besoins repérés chez les jeunes accompagnés sur l'établissement quel que soit sa modalité d'accompagnement et permet :

- 31 médiations différentes, proposées du lundi au vendredi, dont 17 sont transversales et coanimées par des personnels thérapeutes (psychologues, pédopsychiatre, ergothérapeute, musicothérapeute, psychomotricien, arthérapeute), éducateurs et pédagogues (enseignante E.N, éducateur scolaire).

De janvier à décembre 2020, les 53 jeunes présents sur l'internat, 1/2 internat et SESSAD ont participé à ces médiations avec des changements tout au long de l'année (moyenne de 4 médiations/jeune selon PPA).

Groupes transversaux proposés en 2020

Nom du groupe	Objectifs	Intervenants	Rythme
Habiletés sociales	Travailler au développement du registre des habiletés sociales (de base et avancées) pour permettre aux jeunes de fournir des réponses plus adaptées en situation relationnelle (famille, scolarité).	Psychologue + éducateur	1h hebdomadaire
Kung-fu	Passage du premier grade	Educateur sportif + éducateur	1h 30 hebdomadaires
Musicothérapie	Accompagner l'expression de leurs émotions et de leurs ressentis au travers du chant et de l'écriture de textes personnels	Musicothérapeute + éducateur	1h hebdomadaire
Remédiation cognitive	Soutenir le développement des compétences pratiques requises dans le contexte scolaire: concentration, mémorisation, organisation, planification, contrôle de l'impulsivité, respect des autres.	Pédagogue + psychologue	1h 45 hebdomadaires
2B	Développer l'autonomie dans la vie quotidienne (toilette, prendre soin de soi) et travailler sur l'image de soi.	Ergothérapeute + éducateur	1h hebdomadaire
Gestions des émotions	Aider à mieux repérer, comprendre et accepter les émotions vécues par soi et perçues chez les autres. Investir des outils permettant une meilleure gestion des émotions.	Psychologue + éducateur	1h hebdomadaire
Ados bricolos	Découvrir et manipuler des techniques, outillages et matériaux et valoriser leurs réalisations concrètes.	Ergothérapeute + éducateur	1h hebdomadaire
Foot	Construire et renforcer la cohésion du groupe par le biais de matchs et sorties à l'extérieur.	Educateur + pédagogue	3h hebdomadaires
Médiation animale	Travail sur la bienveillance et l'empathie vis à vis des animaux et de ses pairs.	Éducateur + intervenante extérieure thérapeute	1h hebdomadaire

Nom du groupe	Objectifs	Intervenants	Rythme
Rando-patrimoine	Permettre la découverte et l'appropriation de la région à travers l'histoire et la géographie.	Pédagogue + éducateur	3h hebdomadaires extérieur, découverte de la région
Pratiquer le débat	Autour de thématiques spécifiques (d'actualité et/ou sociétales), permettre aux jeunes d'exprimer un point de vue en mobilisant leurs capacités de communication, d'argumentation, et d'écoute.	Éducateur + psychologue + pédagogue	1h 15
Scénarii Sociaux	Dans le but de favoriser une meilleure intégration des jeunes en entreprise, entraînement aux postures attendues dans les contextes socio-professionnels (stages en entreprise, apprentissages).	Psychologue + pédagogue	1h hebdomadaire
Photo-Expression	En lien avec les problématiques des jeunes, soutenir l'expression et le partage des affects et des représentations dans une dynamique de groupe.	Psychologue + éducateur	1h 15 hebdomadaires
Jeux	Développer les capacités relationnelles, grâce à la construction de jeux	Ergothérapeute + éducateur	1h hebdomadaire
Ergo' Créations	Développer les capacités d'élaboration et de construction manuelle Soutenir l'estime de soi au travers des réalisations concrètes	Ergothérapeute + éducateur	1h hebdomadaire
Psychomotricité « Pleine Nature »	La psychomotricité pleine nature permet une « confrontation » avec la nature par des activités à forte composante émotionnelle comme support thérapeutique. Elle vise à améliorer les habiletés motrices, renforcer la conscience corporelle, développer la confiance en soi et en l'autre, développer la communication et rendre ainsi possible l'expression des ressentis corporels.	Éducateur + pédagogue + intervenant extérieur psychomotricien	Sur la matinée tous les 15 jours départ 8h15 retour pour 13h
Arts Martiaux	Se confronter à des règles et apprendre à gérer ses émotions verbales et physiques dans le cadre de la pratique d'arts martiaux.	Pédagogue + éducateur	2h hebdomadaires
T'aireau	Développer la citoyenneté écologique.	Pédagogue + éducateur	3h hebdomadaires
Médiation TDAH	Apporter des pistes de compréhension et des outils pour une meilleure gestion des difficultés rencontrées par le TDAH	Psychologue + pédagogue	1h hebdomadaire

Une moyenne de 4.5 médiations proposées pour chaque jeune de l'ITEP

Autres médiations proposées par pôles

Nom du groupe	Objectifs	Intervenants	Rythme
Mythes et légendes	Accompagner l'expression verbale et non verbale des contenus émotionnels en résonance avec les thèmes des mythes et légendes pour développer le travail de liaison.	Pôle thérapeutique Psychologue + ergothérapeute	1h hebdomadaire
Observation Terre	Favoriser et repérer les capacités d'investissement de la prise en charge à l'ITEP avec le support du modelage.	Pôle thérapeutique Psychologue + ergothérapeute	1h hebdomadaire
Cuisine	Développer des capacités relationnelles et de savoir-faire en tenant compte de l'autre.	Pôle éducatif	3h hebdomadaires Cuisine pédagogique sur site + repas + évaluation et suivi inventaire
Percus'Sons	Expérimenter différents instruments avec temps d'écoute et d'expression instrumentale Apprendre à jouer seul et avec les autres.	Pôle éducatif	1h 15 hebdomadaires
Idée'Co	Proposer des supports d'expression permettant d'acquérir des compétences pratiques et créatives dans le cadre d'un projet collectif.	Pôle éducatif	1h 30 hebdomadaires
Multi Supports	Proposer différents supports (bois, peinture, carton...) d'activités manuelles et créatives leur permettant d'être acteur d'un projet personnel.	Pôle éducatif	2 groupes/semaine
Sur Les Ondes	Faire découvrir une pratique nouvelle aux jeunes à travers la radio. Thèmes pouvant être abordés : le harcèlement, l'égalité, etc. sous forme d'interviews, de télé-trottoir, de chroniques.	Pôle éducatif	2h hebdomadaires + 1 enregistrement sur site
Arts du monde	Favoriser l'expression à travers la création artistique du monde.	Pôle pédagogique + intervenante extérieure	1h hebdomadaire + 15mn de bilan
Siloé : vie de chantier	Découvrir et apprendre différentes techniques liées à un chantier naval. Favoriser le questionnement autour des métiers liés à la mer. Apprendre à travailler en équipe.	Pôle pédagogique	Une journée hebdomadaire
Les Savants Fous	Découvrir la science sous un autre angle. Développer la capacité à résoudre des problèmes. Développer la confiance en soi. Permettre l'observation directe grâce à la manipulation individuelle.	Pôle pédagogique + intervenant extérieur	1h hebdomadaire
L'Art au fil du Temps	Favoriser l'expression à travers la création artistique et illustrer les connaissances historiques travaillées en classe.	Pôle pédagogique + intervenante extérieure	1h hebdomadaire + 15mn de bilan

Une moyenne de 4 médiations proposées pour chaque jeune de l'ITEP

La coordination

Les réunions

La vie institutionnelle met en œuvre différentes réunions qui ont pour objet l'amélioration continue de la prestation et l'adaptation du projet et des pratiques en fonction de l'évolution des problématiques de la population accueillie.

Ces réunions se déclinent en quatre catégories.

> Accompagnement de la personne accueillie

Ces réunions sont internes à l'établissement. Elles ont pour objet d'articuler les interventions des différents professionnels au sein d'un même pôle ou entre différents pôles.

Intitulé	Fréquence	Pôles et personnel concerné	Objet
Réunions des pôles thérapeutique, éducatif et pédagogique	Hebdomadaire	Chaque équipe avec l'animation du chef de services pour l'éducatif, de la responsable pédagogique pour le pédagogique et du pédopsychiatre pour le thérapeutique.	Interroger les pratiques, élaborer les modalités d'action et penser l'organisation.
Réunions interdisciplinaires	Hebdomadaire	Tous les intervenants référents des situations traitées. Animées par le chef de services et la responsable pédagogique.	Ajustement de l'accompagnement et suivi des P.P.A.
Analyse des pratiques	Mensuelle	Groupes de salariés interdisciplinaires (T.E.P). Animés par un intervenant extérieur.	Réflexion sur les pratiques, aide à la posture professionnelle.

> Direction, coordination, et fonctionnement

Ces réunions ont pour objet les questions relatives au management au sein de l'établissement. Elles traitent également de différentes thématiques qui concernent la vie de l'établissement.

Intitulé	Fréquence	Pôles et personnels concernés	Objet
Réunion du pôle de direction	Hebdomadaire	Directrice, directeur adjoint et responsable pédagogique	Fonctionnement et orientations de l'institution, conduite des projets.
Réunions du conseil de direction	Hebdomadaire	Directrice, directeur adjoint, responsable pédagogique et pédopsychiatre	Ajustement des P.P.A. Traitement des situations critiques. Aide à la décision.
Réunion des cadres	Mensuelle	Directrice, directeur adjoint, responsable pédagogique, pédopsychiatre et psychologues	Réflexion sur les pratiques, aide à la posture professionnelle.
Réunion du personnel administratif	Mensuelle	Directrice, directeur adjoint, comptables, secrétaires	Bilan des situations administratives et comptables en cours Organisation du travail Point sur les tâches à effectuer.

Intitulé	Fréquence	Pôles et personnels concernés	Objet
Réunion des Instances Représentatives du Personnel : C.S.E et C.S.S.C.T	Mensuelles	Elus du personnel, délégués syndicaux, représentant de l'employeur	Conformément à la loi : consulter, informer et traiter diverses questions relatives à l'institution et au droit du travail.
Réunion clinique animée par le pédopsychiatre pour le personnel des pôles administratifs et services généraux	Trimestrielle	Secrétaires, comptables, cuisinier, ouvriers d'entretien	Questions de la compréhension des troubles des jeunes et de la posture professionnelle.
Réunion institutionnelle d'information et de réflexion	A chaque retour de congés (5 fois par an)	L'ensemble du personnel	Actualités de la Fondation, de l'I.T.E.P. (In)formation sur diverses thématiques. Echanges avec l'ensemble du personnel.

> Dynamique et coordination au niveau de la Fondation

Le Siège de la Fondation, au niveau national, est à l'initiative de réunions relatives à la cohérence des actions des différents secteurs d'activité ou pour certaines, plus spécifiques, en fonction du type de population accueillie. La crise sanitaire a impacté la fréquence de ces réunions, avec une seule en physique dans un des établissements en février 2020 puis des temps collectifs réguliers en visio. Dès le début de cette pandémie, les services du siège se sont mobilisés aux côtés des établissements de notre Fondation. Nous avons eu de très nombreux échanges en visio-conférences et par mails, souvent prolongés par des appels téléphoniques. Il est à souligner la forte solidarité qui s'est exprimée tout au long de l'année. Plusieurs établissements, moins touchés ou différemment impactés ont su réagir par leur soutien moral ou matériel.

Intitulé	Fréquence	Pôles et personnels concernés	Objet
Réunion de secteur de la Fondation : Jeunesse Handicap Dépendance	3 fois par an	Directeurs, directeurs adjoints et/ou chef de service du secteur	Suivre l'actualité du secteur, les travaux engagés par la Fondation. Etre force de proposition.
Réunions des directeurs et des directeurs adjoints de la Fondation	Au moins 3 fois par an dont un séminaire de 4 jours	Directeurs et directeurs adjoints de la Fondation	Suivre les actualités législatives, travail sur différentes thématiques et sur la vie de la Fondation. Information et formation.
Groupes de réflexion et de travail : orientations stratégiques, ressources humaines, etc.	Variable selon calendrier	Salariés désignés au sein de la Fondation	Renforcer l'identité associative. Améliorer les outils de la prestation.

> Réunions d'échanges de pratiques, d'informations

Ces réunions contribuent à l'enrichissement de la pratique de terrain et améliore la qualité de notre accompagnement auprès des jeunes. Elles sont organisées par :

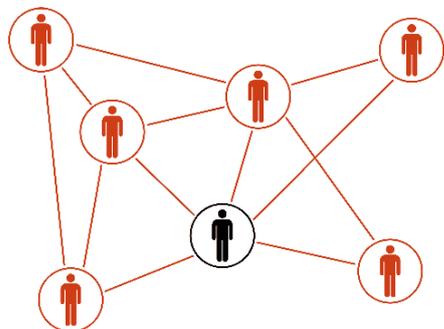
- l'AIRe (Association des Itep et de leurs Réseaux). Il est à noter que la directrice fait partie du Conseil d'Administration ;
- l'ARCISS (Association Regionale des Cadres de l'Intervention Sanitaire et Sociale) ;
- l'URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des Oeuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux) ;
- l'ADSMI (Association Départementale de Santé Mentale Infantile) ;
- la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).



Les commissions de travail

Au sein de DITEP, un nombre important de commissions de travail existent, permettant d'interroger le fonctionnement et la cohérence de l'établissement ainsi qu'améliorer la qualité de sa prestation.

Nature et nombre en 2020	Objectifs / Attendus
Conseil de la Vie Sociale 4 réunions en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Conformément à la loi : est consulté, est informé, des questions diverses de la vie institutionnelle. • Favorise l'expression et la participation des jeunes et des familles à la vie de l'ITEP.
Comité de Pilotage de La Démarche Qualité (CoDQ) 4 réunions en 2020 dont 1 en visio	<ul style="list-style-type: none"> • Participe au développement de la culture qualité au sein de l'ITEP. • Assure le suivi de l'ensemble des objectifs et des axes d'amélioration. • Veille à l'actualisation du projet d'établissement. • Prépare les différentes évaluations internes et externes conformément à la loi. • Assure le lien avec l'ensemble des travaux des autres groupes ou comités.
Commission de Vigilance contre les Violences et pour la Bienveillance 4 réunions en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Préviens les phénomènes pouvant susciter de la violence. • Propose à la direction des axes d'amélioration afin de mieux gérer les situations de violence et/ou de maltraitance. • Promeut la bienveillance.
Commission repas 8 réunions en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Avis sur les menus proposés par le cuisinier pour le mois à venir. • Suivi des menus du mois précédent et de la qualité de la prestation.
Commission Vigilance Intrusion 1 réunion en 2020	Adaptation de la posture VIGIPIRATE au sein de l'établissement.
Commission Evènements institutionnels 2 réunions en 2020	Propose annuellement des événements qui pourraient avoir du sens dans l'inscription de l'établissement dans l'environnement et pour améliorer la vie institutionnelle hors prises en charge directe des jeunes.
Commission Espaces Institutionnels 4 réunions en 2020	Réfléchit à la distribution pérenne des espaces institutionnels ainsi qu'à leur symbolique afin de garantir la cohérence du projet d'établissement.
L'accompagnement spirituel 1 réunion en 2020	Bilan de l'action entreprise sur l'année scolaire et propositions d'amélioration. Création d'un groupe de travail spécifique sur le thème de la laïcité et des faits religieux.
Groupe inter-ITEP FADS ITEP VBP / Nazareth Pas de réunions en 2020 pour cause de crise sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Suit l'actualité des ITEP. • Travaille à la mutualisation sur les pratiques. • Est force de propositions.



Le partenariat

Pour remplir sa mission l'I.T.E.P. s'appuie sur un partenariat fort. Le partenariat se vit à des niveaux différents suivant la nature des organisations et des attendus de ce partenariat :

Partenariat interne à la Fondation de l'Armée du Salut		Partenariat institutionnel	Partenariat au niveau de la prise en charge	Partenariat local	Travail en réseaux
Participation à différents groupes de travail pilotés par le Siège	Liens avec d'autres établissements de la Fondation	Partenariat extérieur	Participation directe dans la prise en charge	Utilisation des équipements	Collaboration technique et clinique
Réunion de secteur : Jeunesse-Handicap-Dépendance	Groupe de veille des ITEP Comité d'Entreprise	ARS Agence Régionale de Santé MDPH Maison Départementale Des Personnes Handicapées	M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Conseil Général S.E.F.(Service Enfance famille). P.J.J. (Protection Judiciaire de la jeunesse). E.S.A.T. (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). C.F.A. (Centre de Formation des Apprentis) et C.F.A.S. (Centre de Formation des apprentis spécialisé). Cap Emploi. Pôle Emploi, M.L.I. (Mission Locale Insertion). Sport adapté. Autres I.T.E.P.	Équipements socioculturels et sportifs Comité de quartier Jardins communaux Mairie d'Aigues Mortes	Autres I.T.E.P. I.M.E. (Instituts Médico-Educatif). I.M.PRO (Institut Médico - Professionnel). S.A.V.A. (Service d'accompagnement à la Vie Autonome). Travail avec un réseau d'entreprises pouvant accueillir les jeunes pour des stages.
Comité de liaison Congrégation / Fondation	Réunions de travail inter-établissements	Éducation Nationale	AIRE Association des ITEP et de leurs Réseaux		
Participation des usagers	Mutualisation des plans de formations et des moyens matériels	ARPEGE Réseau de Santé Départemental Adolescents en difficultés	Education Nationale : - enseignants référents - autres établissements scolaires		
Réunion de nouveaux salariés	Rencontres sportives ou autres inter-établissements	IFME Institut de Formation aux Métiers Educatifs	Services de psychiatrie infanto-juvénile ou de psychiatrie adulte, hôpital de jour. Intervenants médicaux et paramédicaux extérieurs.		
Réunion Amabassadeurs					
Réunions et séminaires des directeurs					
Réunions Référents Qualité et Gestion des Risques					

Ce qui caractérise principalement le partenariat, est une recherche pragmatique d'efficacité et d'utilité pour notre mission. Il permet le décloisonnement institutionnel par la mobilisation d'une pluralité d'acteurs et de ressources.

Pour le DITEP Villa Blanche Peyron, le partenariat est un travail de complémentarité et d'ouverture dynamique mettant en commun des ressources et des moyens au service de la population accueillie. Cette mise en commun permet de répondre au plus près à la complexité et à la singularité des troubles exprimés par ces adolescents.

Le partenariat s'inscrit autour du projet de l'enfant ou de l'adolescent. Il est consolidé par l'usage de contrats et de conventions : Education Nationale, entreprises pour les stages, Réseau ARPEGE (réseau pour adolescents en grande difficulté). Depuis octobre 2019, une convention entre l'ensemble des DITEP et MECS gardois a été signée. Elle formalise et institue le travail de partenariat indispensable à la cohérence du parcours interinstitutionnel du jeune accueilli.

Le partenariat est complété par un travail de réseau.

La notion de réseau dans le travail social et médico-social traduit une aspiration et une volonté à traiter des questions ou des thématiques sur des bases qui ne concernent pas uniquement les personnes accueillies et qui ouvre aussi de nouvelles relations sociales ou interinstitutionnelles.

Le travail en réseau permet de s'interroger sur ses pratiques.

Il permet également un échange constructif sur l'évolution conjoncturelle des missions, des attentes de l'organisme de contrôle.

C'est dans cet esprit que le DITEP est adhérent à l'AIRe, Association des ITEP et de leurs réseaux et que la directrice est membre du Conseil d'Administration et fait partie de l'équipe d'animation régionale Occitanie.



La participation des usagers et leur famille

> Au niveau de la Fondation

Depuis le début des années 2000, la participation des personnes accueillies, en particulier celles dépendantes, dans les établissements médico-sociaux a été largement définie et promue par différentes lois (2002, 2005...) ; elle est l'un des supports de la bientraitance dans les établissements et fait désormais l'objet, en outre, de leur évaluation externe. La promotion de la démarche participative est par ailleurs un objectif majeur de la Fondation de l'Armée du Salut depuis sa création : elle l'a inscrite dans son projet, dans ses orientations stratégiques depuis 2007, renouvelées pour 2016-2020.

Depuis 2010 a été mis en place un groupe de travail, représentant tous les établissements accueillant des personnes dépendantes et en situation de handicap, et, depuis 2018, les établissements accueillant des enfants et adolescents.

Animé par la coordination nationale-direction de programmes Jeunesse-Handicap-Dépendance, ce groupe de travail a permis en particulier, au fil des années :

- de tisser des liens et des échanges de savoirs/ outils/pratiques entre professionnels participants, « ambassadeurs/ambassadrices » de la démarche au sein de leur établissement,

- d'élaborer et de produire des outils partagés (en particulier, au fil des années, plusieurs supports de présentation et de déploiement de la démarche au sein des établissements et à destination de toutes les parties prenantes),

- de proposer des temps de formation (par exemple, en 2016, une formation à la méthode Montessori ; en 2017, une formation à la méthode FALC – facile à lire et à comprendre ; en 2018, une présentation de la technique/jeu des cartes-récits « Des récits et des vies », destinés à soutenir les personnes vulnérables pour exprimer/partager des récits de vie, des idées, des émotions..., etc.),

- d'organiser chaque année, depuis 2014, des journées ou semaines intitulées « Printemps de la participation », qui permettent aux établissements d'animer des temps d'échanges et de rencontres ouverts à tous, autour d'un thème commun (« partage des savoirs », « solidarité : s'ouvrir à l'autre », etc.).

Enfin, à la fin de chaque année, ce groupe national se réunit pour partager le bilan d'activité annuel, et discuter des objectifs à proposer pour l'année suivante.

Une démarche portée malgré la crise sanitaire

Une évidence, pour commencer : à partir du 17 mars 2020, comme pour l'ensemble de l'activité des établissements de la Fondation, rien ne s'est déroulé comme prévu pour les ambassadeurs de la participation et de la communication adaptées. Après la rencontre du groupe en début d'année, le 27 février (dernier moment de rencontre au siège de la Fondation), les ambassadeurs ont vu leurs objectifs 2020 (diffusion du film finalisé en 2019, le RGPD travaillé en facile à lire et à comprendre (FALC)) suspendus. Chacun(e) a intensément pris part à l'adaptation en extrême urgence de l'action au quotidien au service des personnes accueillies et une grande capacité à inventer de nouvelles pratiques et formes de vie quotidienne a été observée, à la recherche permanente du juste équilibre, dans chaque établissement, entre sécurité,

liberté et qualité de vie. De nombreux ambassadeurs ont témoigné, tout au long de 2020, de ces nouvelles pratiques, des bouleversements de la vie quotidienne et des difficultés rencontrées, dans les supports de communication de la Fondation.

A partir de la mi-mars 2020, le déploiement extrêmement accéléré de nouveaux outils numériques a en particulier caractérisé cette transformation du quotidien dans les établissements accueillant des jeunes comme des personnes âgées ou en situation de handicap : rendez-vous en Visio avec les familles de résidents d'Ehpad, comme avec les partenaires participant à la vie sociale ; usage des réseaux sociaux pour maintenir le lien à distance ; emploi de ressources multimédia pour l'accompagnement scolaire, pour les animations collectives ou personnalisées. Les ambassadeurs de la participation et de la communication adaptées ont activement participé à la construction collective de ces nouveaux usages, visant à combler des manques aussi bien réels (lien avec les proches, accès à l'espace public, etc.) que symboliques (rétrécissement de l'espace de vie mentale, inscription des établissements dans leur territoire, etc.).

Si à l'urgence des premiers mois d'état d'urgence sanitaire a répondu une mobilisation collective faite d'inventivité et de solidarité, une nouvelle période a commencé avec l'automne 2020, marquée par la perspective, devenue certitude, que la crise sanitaire s'inscrivait désormais dans le temps long. A partir de ce moment, ce sont d'autres difficultés auxquelles ont été confrontés les ambassadeurs de la participation et de la communication adaptées, au sein, plus largement, des équipes : la perte de l'horizon et de la capacité à travailler en mode projet ; la nécessité de vivre et travailler, chaque jour, avec une « épée de Damoclès » au-dessus des têtes. Les professionnel(les) et les ambassadeurs tout particulièrement ont à partir de là souffert de l'ambivalence de leur action : garants du lien avec les personnes accompagnées, ils le sont aussi du respect de toutes les contraintes nécessitées par la situation sanitaire exceptionnelle, devenue routinière. Une deuxième et dernière rencontre des ambassadeurs, le 3 novembre, cette fois-ci (et pour la première fois) en Visio, les a réunis pour échanger sur les conditions d'organisation des fêtes de l'année.

Si cette année 2020 s'est terminée sur une note difficile, l'année qui s'ouvre se veut pleine de nouveaux projets pour nos ambassadeurs, toujours aussi mobilisés et motivés pour porter l'espoir et développer des actions innovantes pour les personnes accueillies.

> Au niveau de l'établissement

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le Conseil de la Vie Sociale est maintenant bien repéré et la représentativité n'est plus à chercher mais à optimiser.

Chaque année, des élections permettent aux jeunes et aux parents d'élire leurs représentants auprès du CVS. Ainsi, 3 représentants des familles et 6 représentants des jeunes, participent régulièrement aux 3 réunions annuelles. Le président du CVS est un jeune accueilli. Malgré le contexte sanitaire, les réunions ont pu être maintenues : 3 réunions en présentiel et 1 en visio. Les membres du CVS ont été informés de l'évolution de la situation sanitaire et ont pu valider les différents Plan de Continuité de l'Activité.

Le Conseil de Vigilance pour la Bienveillance Jeunes (CVBJ)

Ce conseil s'inscrit comme une modalité de prise en compte de l'ensemble des événements indésirables et des phénomènes de violence concernant l'accompagnement institutionnel des jeunes. Il a pour vocation à favoriser la bienveillance au sein de l'institution et de multiples objectifs :

- Informer et accompagner les jeunes dans la compréhension des notions de violence et de bienveillance.
- Avoir un regard porté par les jeunes sur les événements indésirables qui ont lieu dans l'institution.
- Recenser les incidents.
- Evaluer la qualité du climat institutionnel du point de vue des jeunes.
- Faire des propositions d'amélioration du fonctionnement lié à des événements indésirables de l'institution.
- Développer une dynamique relationnelle entre les jeunes avec une prise en compte de la parole de chacun.
- Rechercher l'adhésion des jeunes et/ou de leurs familles dans la dimension citoyenne d'une démocratie participative.

Il y a 3 réunions minimum par an et autant de réunions que de saisines du CVBJ. Il n'y a eu qu'une réunion cette année liée au contexte Covid.

L'enquête de satisfaction

Elle est remise systématiquement à la fin de l'accompagnement du jeune, et envoyée annuellement à tous les parents ou représentants légaux. Compte-tenu du contexte particulier de 2020, les enquêtes de satisfaction ont été envoyées qu'aux 15 familles des sortants.

Le registre de réclamation et de satisfaction

« La Bienveillance : définition et repères pour la mise en œuvre », « Conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponses » sont venues consolider et formaliser les principes et les valeurs déjà en œuvre dans l'institution. C'est en cela que, formellement, les jeunes et leurs parents ont la possibilité de saisir l'institution par l'intermédiaire du registre de réclamation et de satisfaction. Il n'y a eu aucune saisine en 2020.

La prérentrée

Le 27 août 2020 comme chaque année une pré-rentrée a été organisée au sein du DITEP en présence des familles, des jeunes et de l'ensemble des salariés. Les conditions d'accueil ont été aménagées au regard de la crise sanitaire et nous n'avons pas pu offrir le traditionnel buffet qui suit la visite et le discours de bienvenue de la directrice. Néanmoins, ce fut un beau moment d'échanges avec pas moins de 93 personnes invitées représentant plus de 70% des familles d'enfants inscrits au DITEP.

Auto-évaluation du P.P.A par le jeune accueilli

Afin de permettre au jeune d'évaluer régulièrement son parcours, une grille d'auto-évaluation du P.P.A a été créée pour que, tous les 6 mois, il puisse exprimer la façon dont il vit cet accompagnement, sur son engagement et sur son évolution. Les éducateurs ont donc individuellement rencontré leurs jeunes référents afin d'échanger et de remplir cette grille.

Les retours ont été plutôt positifs et ont permis de réinterroger et réadapter certaines prises en charge.

Participation action solidaire

Le 19/09/2020, le Gardon en crue a laissé derrière lui un spectacle de désolation en la ville d'Anduze. Dans le cadre de la médiation «T'aireau», les jeunes ainsi que les éducateurs ont décidé de prêter main forte aux habitants lors de 2 journées d'intervention : le 24/09 et le 01/10/2020.



Aide aux sinistrés d'Anduze touchés par des inondations - 09.2020



Journée de prérentrée du 27/08/2020

L'accompagnement spirituel

Le projet d'établissement de l'ITEP Villa Blanche Peyron 2017-2021, en cohérence avec le projet de la Fondation de l'Armée du Salut, fait de l'accompagnement spirituel un des axes de l'accompagnement des jeunes.

On ne peut négliger cette dimension spirituelle dans le processus de restauration de la personne.

Les personnes en situation de handicap sont aussi sensibles que d'autres, sinon plus, aux questions existentielles : les blessures de la vie, les ruptures, les échecs, l'absence de perspectives, la faiblesse.

L'accompagnant spirituel assure un service d'accompagnement spirituel tel que prévu dans les projets de la Fondation et de l'établissement.

Son attitude est faite de respect de la différence de l'autre et d'écoute et n'est pas empreinte de prosélytisme. L'accompagnant spirituel veille à ne pas privilégier les activités de sa propre confession religieuse ou milieu spirituel.

L'accompagnant spirituel a un rôle de conseil face aux risques de dérives sectaires ou intégristes.

L'accompagnant spirituel ne se substitue pas aux professionnels et transmet éventuellement les confidences dont il serait le dépositaire.

- Si elles sont d'ordre spirituel, elles resteront strictement confidentielles.

- Si, par contre, elles sont en rapport avec les missions de l'ITEP, il tentera de convaincre la personne d'en parler aux professionnels.

- S'il y a danger pour le jeune ou pour une tierce personne, l'accompagnant spirituel devra rompre le secret auprès d'un membre la direction, après en avoir informé le jeune.

L'accompagnant spirituel est une personne ressource qui est à la disposition de l'ensemble des membres de l'équipe interdisciplinaire pour accompagner toutes les questions et réflexions d'ordre spirituel, existentiel ou religieux, émanant des jeunes. Il est bénévole.

L'action menée et l'impact sur la population accueillie fait l'objet d'une évaluation annuelle, à la fin de chaque année scolaire par le groupe de réflexion composé d'un membre de chaque pôle d'intervention.

L'accompagnant spirituel de l'établissement est le Major Daniel ALEGRE, de l'Armée Du Salut. Il est habituellement présent sur l'établissement au moment des repas (2 à 3 par mois) et rencontre l'ensemble des jeunes et plus particulièrement 2 ou 3 jeunes par repas. Mais cette année, au vu de la crise sanitaire et du risque lié à son âge, nous avons préféré suspendre sa présence.

“

A cause des contraintes du confinement, je ne pouvais pas participer à la visite mensuelle auprès des jeunes de l'établissement pour partager le repas avec eux. Ceci en raison de mon âge étant considéré comme personne à risque.

C'est avec regret que je me soumet à cette à cette exigence administrative.

Dans son livre de réflexions avec le « Cercle des économistes » intitulé « un monde de ressources rares », Eric Orsenna, dans un des chapitres, aborde l'importance de la relation et du lien social dans notre société contemporaine.

« La vision clé doit être celle d'une économie humaine, éclairée par les leçons de l'amour. Chacun de nous le sait, ce n'est pas la rareté qui influence la force du lien, c'est l'intensité du lien qui institue l'être aimé en une ressource rare. »



C'est avec cette pensée que je me permets de parler de ma frustration de ne pouvoir poursuivre cette relation d'un retraité avec la jeunesse défavorisée en raison de leurs conditions sociales et psycho-affectives.

Cette invitation institutionnelle de partager un repas avec les enfants et sur leur demande me permettait de mesurer l'utilité du lien inter générationnel où la liberté de la parole était utile et nécessaire pour répondre aux attentes, aux questionnements et ainsi créer ce lien social nécessaire et aussi une source d'épanouissement personnel et d'enrichissement par la rencontre et le partage.

Ce sentiment de frustration que je m'autorise d'exprimer c'est lorsque le « rare » se réduit à « rien » et ne permets plus la création de ce lien social. Ce confinement auquel chacun doit se soumettre par respect de la vie de l'autre pour risque de contamination, je l'accepte comme une contrainte car je sais combien est difficile la création du lien social pour parvenir à une société plus juste plus égalitaire, plus fraternelle.

C'est pour répondre à la demande de la direction que je partage mon sentiment personnel en attendant que des jours meilleurs permettent la poursuite de cette activité.

En attendant j'exprime toute ma reconnaissance à l'ensemble du personnel pour l'accueil bienveillant que m'est témoigné et me conforte dans l'utilité de cette mission et de cette action auprès de tous les enfants, le personnel et les familles.

Croyez à toutes mes pensées cordiales et fraternelles.

Major Daniel ALEGRE.

”

Les événements indésirables

4 événements indésirables ont fait l'objet d'un signalement en 2020 entre le 3 et le 5 mars :

- 1 début mars pour une bagarre entre 2 jeunes
- 1 dégradation volontaire sur du matériel du DITEP
- 1 nécessitant un dépôt de plainte pour violences et diffusion d'images via les réseaux sociaux entre 3 jeunes
- 1 pour dégradation matérielle.

Il est important de préciser que de janvier à mars 2020, des événements ont eu lieu et ont été régulés directement auprès des jeunes sans l'instruction d'un signalement d'événement indésirable.

Les éducateurs, après concertation et validation, reprenant eux même les situations de tensions ou autres auprès des jeunes.

Le contexte Covid et les mesures sanitaires dès le mois de mars ont considérablement impacté les modes de relations interpersonnelles, positionnant de fait une réelle distanciation et réinstallant par conséquent le périmètre de sécurité physique et psychique entre tous.

Cette réalité quotidienne a fait chuter favorablement le volume des passages à l'acte, la considération de la santé et de la sécurité étant par tous prise en compte et étonnamment respectée.

Le port du masque a aussi opéré comme une barrière supplémentaire au langage non verbal, évitant sur ce point toutes les lectures de mimiques et messages faciaux que les jeunes interprètent souvent comme autant de provocations.

En bref, ces circonstances particulières mettent en évidence un nombre infime d'événements indésirables ayant nécessité un signalement, d'autre part le contexte covid et les mesures qui s'y rattachent crée une nouvelle façon d'être ensemble et de partager les espaces physiques comme relationnels.

Les niveaux de tension existent chez les jeunes et se développent plutôt de façon auto-centrée, avec des manifestations de troubles psychiques anxieux dont l'évaluation sera à faire sur 2021.

Ressources humaines

Le personnel CDI et CDD présent

L'effectif total de salariés en 2020 a été de **58** personnes physiques sur l'ensemble des modalités d'interventions du DITEP (internat, demi-internat et SESSAD), composé comme suit :

- **40 CDI** dont 2 enseignants mis à disposition par l'Education Nationale
- **4** contrats aidés
- **13** CDD de remplacement ou surcroît de travail
- **1** apprenti éducateur spécialisé.

A ce personnel salarié se rajoutent également :

- sur le pôle pédagogique =
 - * **3** services civiques (1 de novembre 2019 à juillet 2020, 1 à partir de septembre 2020 et 1 à partir de novembre 2020).

- sur le pôle éducatif =
 - * **2** stagiaires éducateurs spécialisés de l'IFME de Nîmes

Le DITEP est site qualifiant et, à ce titre, contribue à la formation pratique des futurs professionnels. 1 éducateur spécialisé est formé tuteur référent.

- sur le pôle thérapeutique =
 - * un médecin généraliste : en convention avec nous annuellement pour les visites annuelles et plus si besoin ;
 - * un psychomotricien en libéral : en convention avec nous pour encadrer un atelier et effectuer des bilans selon prescription ;
 - * trois orthophonistes en libéral : en convention avec nous pour des bilans et des séances ;
 - * trois psychologues en libéral : en convention avec nous pour l'animation d'un atelier de remédiation cognitive, des séances d'EMDR et des bilans psychologiques.
 - * trois thérapeutes en convention avec nous : un pour la médiation animale, un pour l'art-thérapie et un pour la musicothérapie.

LES C.D.I.

Au 31/12/2020, les C.D.I représentent, sur l'ensemble du dispositif ITEP, 30.02 ETP (équivalent temps plein), avec la répartition budgétaire ci-dessous :

- Internat et demi-internat : 25.44 ETP
- SESSAD : 4.58 ETP

ADMINISTRATIF	DIRECTION	EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE	SERVICES GENERAUX	THERAPEUTIQUE	TOTAL
5	3	22 (dont les 2 salariés mis à disposition par l'Education Nationale)	5	5	40

LES C.D.D.

L'effectif des salariés en contrat à durée déterminée pour l'année 2020 a été de 18 salariés : 13 pour des remplacements de salariés absents ou pour du surcroît de travail, 4 contrats aidés (CUI) et 1 apprenti éducateur spécialisé.

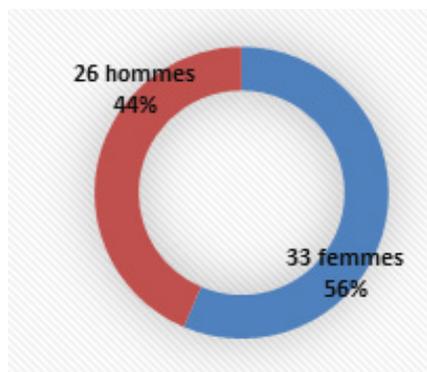
Nombre de salariés en CDD par secteur d'activité :

EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE	THERAPEUTIQUE	SERVICES GENERAUX	TOTAL
11	4	3	8

Le nombre de salariés en CDI et en CDD en 2020 a été de 58 personnes composé comme suit :

REPARTITION PAR GENRE

Une parité hommes / femmes a été quasiment respectée en 2020 (56 % de femmes pour 44 % d'hommes).



RÉPARTITION DE NOS EFFECTIFS PAR POLE

Secteur	Femmes	Hommes
Administratif	5	0
Direction	2	1
Éducatif et pédagogique	18	16
Services généraux	0	8
Thérapeutique	8	1
TOTAL	33	26

RÉPARTITION PAR ÂGE

Âges	Nombres
Entre 20 et 29 ans	6 CDI et 8 CDD
Entre 30 et 39 ans	10 CDI et 3 CDD
Entre 40 et 49 ans	14 CDI et 1 CDD
Entre 50 et 54 ans	3 CDI
Entre 55 et 59 ans	4 CDI et 2 CDD
Entre 60 et 64 ans	3 CDI
65 ans et plus	2 CDI et 2 CDD
TOTAL	58 : 40 CDI 18 CDD

L'année 2020 est marquée par un rajeunissement de l'effectif des salariés :

- les plus de 40 ans ne représentent plus que 53 % alors qu'ils étaient de 65 % en 2019
- les plus de 60 ans ne représentent plus que 12 % en 2020 alors qu'ils étaient de 32 % en 2019
- **la moyenne d'âge du personnel est passée de 46 ans à 41 ans en 2020**
- la moyenne d'âge du personnel éducatif et pédagogique est de 37 ans en 2020 contre 41 ans en 2019
- les plus de 40 ans au nombre de 27 sont pour plus de la moitié en CDI.

A noter que le salarié en CDI le plus jeune a 22 ans et le plus âgé en a 69.

LA RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

TRANCHES D'ANCIENNETÉ	Sur les 58 salariés
De 0 à 5 ans	39 dont 21 CDI
De 6 à 10 ans	10
De 11 à 15 ans	1
De 16 à 20 ans	3
De 21 à 25 ans	2
De 26 à 37 ans	3

Ces dernières années ont vu un renouvellement important de l'effectif du personnel :

- 67 % du personnel (39 salariés) ont moins de 5 ans d'ancienneté. Parmi eux bien sûr les 18 salariés en CDD, mais ce qui est notable ce sont les 21 salariés en CDI qui représentent 36 % de l'effectif total. Sur ces 21 salariés, 7 ont été embauchés en 2020 et font tous partis du pôle éducatif. 70 % du pôle éducatif ont été renouvelés.

- 33 % (43 % en 2019) ont plus de 5 ans dont 43 %.

- 13 % ont plus de 15 ans.

La question de la transmission est essentielle, le travail en interdisciplinarité plus que nécessaire.

Ce renouvellement de l'effectif amène à une vigilance à la fois pour garder l' « âme » de l'établissement mais aussi accueillir de nouvelles perspectives, des innovations et un nouvel élan.

LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL

24 embauches en 2020

TYPES DE CONTRAT	TYPES DE POSTES
Contrat CDI : 7	• 7 sur le pôle éducatif.
Contrat apprentissage	• 1 sur le pôle éducatif.
Contrats aidés (P.E.C) : 1	• 2 pôles pédagogique. • 1 sur le pôle services généraux.
CDD pour surcroît de travail : 3	• 2 sur le pôle services généraux. • 1 sur le pôle éducatif.
CDD pour remplacement d'arrêt de travail, congés formation, parental ou sans solde : 10	• 4 sur le pôle thérapeutique. • 6 sur le pôle éducatif.
Surcroît de travail : 1	• 1 sur le pôle thérapeutique.

18 fins de contrats en 2020.

TYPES DE DEPART	QUI
Fin de CDD : 11	• 4 sur le pôle thérapeutique • 3 sur le pôle des services généraux • 3 sur le pôle éducatif • 1 sur le pôle pédagogique.
Retraite : 1	• 1 sur le pôle éducatif
Démission : 5	• 4 sur le pôle éducatif • 1 sur le pôle pédagogique
Rupture conventionnelle : 1	• 1 sur le pôle éducatif

LES ABSENCES

	Nombre de salariés						Nombre de jours					
	A	B	C	D	E	Total	A	B	C	D	E	Total
ADMINISTRATIF (5 salariées)	2					2	6					6
DIRECTION (3 salariés)	1					1	5					5
ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE (33 salariés)	10	6	1	1	5	23	135	128	103	4	8	378 jours
SERVICES GÉNÉRAUX (8 salariés)	4	1			1	6	77	18			4	99 jours
THÉRAPEUTIQUE (9 salariées)	5	1	1		1	8	317	30	17		6	370 jours
TOTAL (58 salariés)	22	8	2	1	7	40	540	176	120	4	18	858 jours

A - Maladie

B - Accident du travail

C - Congé parental (dont maternité et paternité)

D - Evénements familiaux

E - Enfant malade

L'année 2020 a vu baisser le nombre de salariés absents : 22 salariés contre 32 en 2019, soit 38 % contre 69 % en 2019, mais augmenter le nombre de jours : 858 jours contre 390 en 2019. Il est à noter toutefois qu'un seul salarié comptabilise à lui seul 272 jours d'absence et qu'il y a eu 120 jours de congé maternité.

Se rajoutent à ces absences :

- celle d'un salarié du pôle éducatif qui a siégé pour 147 heures au Conseil des Prud'hommes
- celle des heures de délégation concernant 3 élus également des pôles éducatif et pédagogique pour un total théorique de 900h

Le nombre total des heures d'absence hors délégation représente 6.8 % des heures totales théoriques (3 888h sur 57 238h).

La formation en 2020

Nombre et pôle	Intitulé de la formation	Nombre d'heures	État de la formation
2 administratifs	EPRD + ERRD	14h	Réalisée
Les salariés du TEP	Relation et collaboration avec les familles à travers un groupe de parole	14h	Réalisée 2ème session reportée à 2021
Les salariés du TEP	Recyclage « Gestion des phénomènes de violence »	14h	Réalisée
1 éducatif	CAFERUIS	400 h (dont 381h réalisées en 2020)	En cours de réalisation
1 administratif	Licence sciences sanitaires et sociales	217 h (dont 49h réalisées en 2019 et 168h en 2020)	Réalisée
2 éducatifs	VAE éducateur spécialisé	24 h	En cours de réalisation

Nombre et pôle	Intitulé de la formation	Nombre d'heures	État de la formation
1 pédagogique (élu au CSE)	CSSCT	14h	Réalisée
L'ensemble du personnel	Présentation des réformes du secteur	2h	Réalisé
1 direction	Séjour de rupture	7h	Réalisée
1 administratif et 1 direction	SERAFIN-PH	7h	Réalisée
3 services généraux	H.A.C.C.P et risques liés au Covid	7h	Réalisée
1 administratif, 2 directions, 1 pédagogique, 1 éducatif	Recyclage SST	7h	Réalisée
Les salariés du TEP	Prévention et gestion bienveillante de la violence	14h	Réalisée
Les élus du CSE	Formation en santé et sécurité	7h	Réalisée
1 direction	Rentrée sociale URIOPSS	7h	Réalisée
3 directions	Mise en oeuvre d'une démarche RSE	14h	Réalisée
3 directions, 1 administratif, 2 pédagogiques, 1 services généraux, 3 éducatifs	Accompagnement à l'actualisation du projet d'établissement	70h	En cours de réalisation

- Formations financées UNIFAF dans le plan de formation
- Formations financées UNIFAF hors plan de formation
- Formations financées totalement par le budget de fonctionnement du DITEP

DEPENSE TOTALE : 34 446 €

- Formations financées UNIFAF dans et hors plan de formation : 22 229 €
- Formations financées totalement par le budget de fonctionnement du DITEP : 12 237 €

Les entretiens annuels d'évaluation

Depuis de nombreuses années la Fondation du Salut a initié des entretiens annuels d'évaluation pour l'ensemble de ses 2 700 salariés.

Les grilles d'entretien sont les mêmes pour l'ensemble des établissements et services gérés par La Fondation. Ces entretiens sont menés par les supérieurs hiérarchiques directs.

Temps important et attendu, la majorité des salariés trouve intéressant de fixer un moment où on peut se « dire » du travail mis en œuvre et pouvoir échanger avec son supérieur hiérarchique.

Les entretiens professionnels

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la « Formation Professionnelle, l'Emploi et la Démocratie Sociale » inscrit l'entretien professionnel comme obligation légale. La Loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5/09/2018 réaffirme cette obligation légale.

Il a pour objectif de permettre au salarié de s'interroger et d'être accompagné dans l'élaboration de son projet professionnel, à partir de l'analyse de ses connaissances et compétences, de ses souhaits d'évolution.

Il permet également de réfléchir et d'échanger sur les souhaits d'orientation et éventuellement sur le dispositif le mieux adapté à sa réalisation (formation, mobilité, évolution, etc.). C'est une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Avant la date anniversaire de ces deux ans d'ancienneté et ensuite tous les 2 ans, le salarié bénéficie pendant son temps de travail d'un entretien permettant de faire un bilan et une projection individuelle de carrière.

La représentation du personnel

Conformément au protocole d'accord préélectoral du 25 janvier 2019 et à l'accord relatif à la durée du mandat et aux moyens des délégations du personnel aux CSE du 25 janvier 2019 signés par la Fondation de l'Armée du Salut, des élections ont eu lieu en mai 2019 pour élire les nouveaux membres du Comité Social et Economique (CSE).

Le CSE remplace les représentants élus du personnel en fusionnant les délégués du personnel (DP), le comité d'établissements (CE) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Le Comité Social et Economique a des attributions en matière sociale (conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés, mutuelle, salaires, application des conventions et accords collectifs, etc.), économiques (étude des budgets prévisionnels, etc.) et est compétent pour les questions qui concernent la santé, la sécurité et les conditions de travail.

Une Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) est mise en place au sein de chaque CSE. Elle est composée de minimum 3 salariés désignés parmi les membres du CSE (titulaires et/ou suppléants).

Le mandat de chaque membre du CSE dure 4 ans.

Une réunion par mois est organisée et 4 réunions par an traitent des questions relatives à la santé, la sécurité et les conditions de travail.

Concernant le DITEP, 3 établissements de la FADS sont regroupés sous un seul CSE : le CHRS Les Glycines (30), le Centre de Chaussée (30) et le DITEP Villa blanche Peyron dont la Directrice assure la Présidence.

Au cours de l'année 2019, le CSE a eu 12 réunions et 2 réunions extraordinaires liées à la crise sanitaire.

Cellule de crise

Suite à la situation sanitaire, une cellule de crise s'est constituée, composée du conseil de direction et d'un élu CSE. La cellule s'est réunie 15 fois de mars à décembre 2020, reprenant les préconisations des mesures sanitaires du gouvernement et de l'ARS et en organisant les modalités pratiques. La cellule de crise a élaboré également le Plan de Continuité de l'Activité (PCA n° 13 en cours actuellement).

Objectifs du DITEP

Bilan des objectifs 2020

Référence orientations stratégiques de la FADS	Objectifs établissement	Situation actuelle	Priorité	Moyens	Etapes	Partenariat	Bilan
3ème orientation : Valoriser les ressources immatérielles et matérielles Objectif 3 : améliorer la qualité du cadre de vie et d'intervention en tenant compte de l'environnement	AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION suite à la 2ème évaluation interne.	Le COPIL Démarche Qualité a élaboré un cahier de charges pour les axes d'amélioration à travailler en 2020.	2020	Référent Réunions de travail du COPIL et de petits groupes de salariés en fonction des items animées par le RQ.	Comptes-rendus réguliers à l'ensemble du personnel pour ajustements éventuels.	Le conseiller technique de la Fondation + l'ensemble du personnel + les jeunes + le Conseil de la Vie Sociale.	Le COPIL DQ s'est réuni 4 fois en 2020 dont 1 en visio. Le cahier des charges 2020 a été respecté en majorité. Les axes d'améliorations non travaillés ont été reportés sur le cahier des charges 2021.
4ème orientation : poursuivre l'évolution de la Fondation Objectif 2 : adapter l'offre médico-sociale aux besoins des populations et des territoires	OFFRIR UNE PRESTATION POUR UNE POPULATION TED	Projet de création d'un accueil de jour TED déposé à l'ARS depuis 01/2017. En attente de financement pour le projet actualisé en ambulatoire. Janvier 2020 : maison voisine toujours en vente mais propriétaires sont en attente d'une décision de la DG.	Achat de la maison : sans tarder. Projet : dès perception de l'enveloppe financière.	Equipe de professionnels dédiée (embauches ou mutations). Travaux à prévoir dans la maison si acquisition.	En attente de la réponse de l'ARS, cf. rdv du 21/11/2019.	Le service de la immobilier de la FADS MDPH	Autorisation en 2020 pour un SESSAD TSA, ouverture du service en 2021 pour 8 places.
3ème orientation : Valoriser les ressources immatérielles et matérielles Objectif 3 : améliorer la qualité du cadre de vie et d'intervention en tenant compte de l'environnement	POURSUITE DES COMMISSIONS DE TRAVAIL : Vigilance violence/bientraitance, espaces institutionnels, repas, réflexion vie institutionnelle, accompagnement spirituel, etc.	En cours.	Sur toute l'année	Réunions de travail (cf calendrier des rencontres institutionnelles dans DISI) avec un membre de chaque pôle	Comptes rendus aux personnels après chaque réunions et mis dans DISI Bilan de l'année en réunion institutionnelle de novembre.	L'ensemble du personnel	Les comptes rendus écrits de toutes les réunions des différentes commissions de travail sont accessibles sur le serveur. Un point d'étape est fait à chaque réunion institutionnelle.

Référence orientations stratégiques de la FADS	Objectifs élablisement	Situation actuelle	Priorité	Moyens	Etapas	Partenariat	Bilan
3ème orientation : Valoriser les ressources immatérielles et matérielles Objectif 1 : partager une culture commune	ECHANGE DE PRATIQUES ENTRE LES 2 I.T.E.P	Groupe de veille.	2020	3 rencontres annuelles et une rencontre annuelle avec l'ensemble des salariés des 2 ITEP.	Comptes rendus aux personnels après chaque réunion et mis dans DSI Bilan de l'année en réunion institutionnelle de novembre	Le conseiller technique de la Fondation et l'ensemble du personnel	Suite au contexte sanitaire, aucune rencontre entre les 2 établissements en 2020. Objectif reconduit en 2021.
3ème orientation : Valoriser les ressources matérielles (patrimoine, ressources financières, numériques) Objectif 3 : améliorer la qualité du cadre de vie et d'intervention en tenant compte de l'environnement	REDEFINIR LES MODALITES D'UTILISATION DE L'OUTIL NUMERIQUES DANS L'ETABLISSEMENT	Mise en œuvre d'AGEVAL. En recherche d'un nouvel outil informatique concernant la gestion des dossiers usagers.	1er semestre 2020	Moyens financiers inscrit sur BP 2020.	Information formation l'ensemble des salariés.	Le prestataire informatique La DSI du siège pour soutien et conseils	AGEVAL V.1 est utilisé par l'ensemble des salariés. Recherche logiciel dossier des usagers toujours en cours, la DG de la FADS souhaitant un logiciel unique pour le secteur.
2ème orientation : s'inscrire dans une dynamique de plaidoyer Objectif 3 : renforcer la stratégie de communication à travers les différents supports	OUVERTURE SUR L'ENVIRONNEMENT	Cet objectif fait partie d'un des axes d'amélioration de notre projet d'établissement	Mai 2020	Organisation Fête des Voisins	Préparation de cette manifestation en groupe de travail.	Le personnel volontaire Le Comité de Quartier auquel le DITEP est adhérent L'association Voisins Solidaires	Suite au contexte sanitaire, cette manifestation a été annulée. Objectif reconduit en 2021.
2ème orientation : S'inscrire dans une dynamique de plaidoyer Objectif 3 : promouvoir les missions et les actions de la Fondation auprès des partenaires publics et privés	PENSERA DEVELOPPER LE MECENAT D'ENTREPRISE A CHAQUE ACTION MISE EN ŒUVRE DANS LES ETABLISSEMENTS	Reversement de la taxe d'apprentissage		Inclure une clause dans les différents contrats avec les entreprises où celles-ci s'engagent à nous verser la taxe d'apprentissage. Rechercher et être attentif aux appels à projets pour les dons (Fondation de France, Rotary, etc.)		Personne - ressource du siège et les entreprises	En lien avec le service fundraiser de la FADS.
1ère orientation : Promouvoir le développement des personnes accueillies en étant attentif au plus vulnérables Objectif n° 2 : valoriser les compétences des personnes	PARTAGE D'EXPERIENCE SOUS FORME DE TEMOIGNAGE	Des anciens jeunes accueillies viennent régulièrement nous saluer et nous faire part de leur parcours de vie et leur reconnaissance de ce que l'accompagnement du DITEP leur a apporté.	27/08/2020 Journée de pré-rentrée	Organiser un échange entre les jeunes sortis et les jeunes accueillies actuellement, accompagnés de leurs responsables légaux.	Préparation de cette manifestation en groupe de travail.	Les anciens jeunes accueillies	Suite au contexte sanitaire, cette manifestation a été annulée. Objectif reconduit en 2021.

Référence orientations stratégiques de la FADS	Objetif établissement	Situation actuelle	Priorité	Moyens	Etapes	Partenariat	Bilan
3ème orientation : Valoriser les ressources matérielles (patrimoine, ressources financières, numériques) Objectif 3 : améliorer la qualité du cadre de vie et d'intervention en tenant compte de l'environnement	E N G A G E R L'ETABLISSEMENT DANS UNE ACTION DE DEVELOPPEMENT DURABLE	Sensibilisation des salariés (lumières solaires, mise en place d'un composteur, suppression des gobelets en plastique)	2020	Formation de l'équipe de direction et du référent RSE. Création d'une commission DD.	<ul style="list-style-type: none"> - faire un audit de la situation actuelle - réfléchir aux actions concrètes à mettre en place (tris sélectif en cuisine, alimentation en circuit court et raisonnée, utilisation de produits d'entretien « vert », etc.). - nommer un référent RSE. 	Signature de convention avec les acteurs de chacun des secteurs du développement durable. Le référent RSE du siège.	La démarche RSE suit son cours en lien avec le siège.
3ème orientation : Valoriser les ressources matérielles (patrimoine, ressources financières, numériques) Objectif 3 : améliorer la qualité du cadre de vie et d'intervention en tenant compte de l'environnement	EVALUATION EXTERNE		Obligation janvier 2021		Prendre acte de la modification en cours du texte d'application.	ARS. DPRs.	Accord ARS pour attente du décret de modification des évaluations.
4ème orientation : poursuivre l'évolution de la Fondation	SIGNATURE DU CPOM	Pas de CPOM.	01/2021	Formation comptables et directrice. Echanges questions stratégies avec le DPRs et le DF du siège. Négociation dernier trimestre 2020 avec ARS.		DPRs. DF.	Diagnostic à renseigner pour avril 2021.
4ème orientation : poursuivre l'évolution de la Fondation	ACTUALISATION DU PROJET ETABLISSEMENT	Projet actuel 2017/2021.	2021	Ré-activer la CAPE.		CVS. Ensemble du personnel. Les partenaires. Les CT. Le DPRs.	Contact pris avec CT de l'URIOPSS, planning de travail élaboré. CAPE réactivée.
4ème orientation : poursuivre l'évolution de la Fondation	EVALUATION EXTERNE		Obligation janvier 2021		Prendre acte de la modification en cours du texte d'application.	ARS. DPRs.	Accord ARS pour attente du décret de modification des évaluations.
4ème orientation : poursuivre l'évolution de la Fondation	EVALUATION INTERNE	Evaluation interne faite en 2015	Obligation 2020 ?		Prendre acte de la modification en cours du texte d'application.	ARS. DPRs.	Accord ARS pour attente du décret de modification des évaluations.

Objectifs 2021

Référence orientations stratégiques de la FADS	Objectifs établissement	Situation actuelle	Priorité	Moyens	Etapes	Partenariat
3ème orientation : Valoriser les ressources immatérielles et matérielles <i>Objectif 3 : améliorer la qualité du cadre de vie et d'intervention en tenant compte de l'environnement</i>	AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION suite à la 2ème évaluation interne	Le COPIL Démarche Qualité a élaboré un cahier de charges pour les axes d'amélioration à travailler en 2021.	2021	Référent Qualité. Réunions de travail du COPIL et de petits groupes de salariés en fonction des items animées par le RQ.	Comptes-rendus réguliers à l'ensemble du personnel pour réajustements éventuels.	Le conseiller technique de la Fondation + l'ensemble du personnel + les jeunes + le Conseil de la Vie Sociale.
3ème orientation : Valoriser les ressources immatérielles et matérielles <i>Objectif 3 : améliorer la qualité du cadre de vie et d'intervention en tenant compte de l'environnement</i>	POURSUITE DES COMMISSIONS DE TRAVAIL : CVVB, CEsl, CEvi, commission repas, accompagnement spirituel, etc.	En cours	Sur toute l'année	Réunions de travail (cf. calendrier des rencontres institutionnelles dans DISI) avec un membre de chaque pôle.	• Comptes rendus aux personnels après chaque réunions et mis dans DISI • Bilan de l'année en réunion institutionnelle de novembre.	L'ensemble du personnel.
3ème orientation : Valoriser les ressources immatérielles et matérielles <i>Objectif 1 : partager une culture commune</i>	ECHANGE DE PRATIQUES ENTRE LES 2 I.T.E.P	Groupe de travail avec représentants des 2 ITEP	2021	Des rencontres annuelles avec les équipes de direction et une rencontre annuelle avec l'ensemble des salariés des 2 ITEP	• Comptes rendus aux personnels après chaque réunions et mis dans DISI • Bilan de l'année en réunion institutionnelle de novembre.	Le conseiller technique de la Fondation et l'ensemble du personnel.
3ème orientation : Valoriser les ressources matérielles (patrimoine, ressources financières, numériques) <i>Objectif 3 : améliorer la qualité du cadre de vie et d'intervention en tenant compte de l'environnement</i>	ENGAGER L'ETABLISSEMENT DANS UNE ACTION DE DEVELOPPEMENT DURABLE	Formation de l'équipe de direction réalisée. Volonté d'engager l'établissement dans la démarche RSE. Le référent RSE est nommé. Une des orientations stratégiques 2021-2026 de la FADS est consacrée à la RSE.	2021	Mettre la RSE comme fil dans tous les travaux des différentes commissions de travail.	– demander un audit RSE de la situation actuelle par le chargé de mission RSE de la FADS. – réfléchir aux actions concrètes à mettre en place (tris sélectif en cuisine, alimentation en circuit court et raisonnée, utilisation de produits d'entretien « vert », etc.).	Signature de convention avec les acteurs de chacun des secteurs du développement durable. Le référent RSE du siège.

Référence orientations stratégiques de la FADS	Objectifs établissement	Situation actuelle	Priorité	Moyens	Étapes	Partenariat
1ère orientation : Promouvoir le développement des personnes accueillies en étant attentif au plus vulnérables <i>Objectif n° 2 : valoriser les compétences des personnes</i>	PARTAGE D'EXPERIENCE SOUS FORME DE TEMOIGNAGE	Des anciens jeunes accueillis viennent régulièrement nous saluer et nous faire part de leur parcours de vie et leur reconnaissance de ce que l'accompagnement du DITEP leur a apporté.	01/09/2021 Journée de pré-rentrée	Organiser un échange entre les jeunes sortis et les jeunes accueillis actuellement, accompagnés de leurs responsables légaux.	Préparation de cette manifestation en groupe de travail.	Les anciens jeunes accueillis. Le personnel volontaire Le Comité de Quartier auquel l'ITEP est adhérent L'association Voisins Solidaires.
2ème orientation : s'inscrire dans une dynamique de plaidoyer <i>Objectif 4 : renforcer la stratégie de communication à travers les différents supports</i>	OUVERTURE SUR L'ENVIRONNEMENT	Cet objectif fait partie d'un des axes d'amélioration de notre projet d'établissement. En attente suite à situation sanitaire. Directrice a proposé sa candidature au CA du Comité de Quartier	Septembre 2021 2021	Organisation Fête des Voisins. Signature convention avec Voisins solidaires.	Préparation de cette manifestation en groupe de travail. Préparation de cette manifestation en groupe de travail.	Avec le Comité de Quartier.
2ème orientation : S'inscrire dans une dynamique de plaidoyer <i>Objectif 3 : promouvoir les missions et les actions de la Fondation auprès des partenaires publics et privés</i>	PENSER A DEVELOPPER LE MECENAT D'ENTREPRISE A CHAQUE ACTION MISE EN ŒUVRE DANS LES ETABLISSEMENTS	Reversement de la taxe d'apprentissage.	Automne 2021	Organisation portes ouvertes partenaires. Inclure une clause dans les différents contrats avec les entreprises où celles-ci s'engagent à nous verser la taxe d'apprentissage. Rechercher et être attentif aux appels à projets pour les dons (Fondation de France, Rotary, etc.).	Préparation de cette manifestation en groupe de travail.	Personne-ressource du siège et les entreprises.
3ème orientation : Valoriser les ressources matérielles (patrimoine, ressources financières, numériques) <i>Objectif 3 : améliorer la qualité du cadre de vie et d'intervention en tenant compte de l'environnement</i>	REDEFINIR LES MODALITES D'UTILISATION DE L'OUTIL NUMERIQUE DANS L'ETABLISSEMENT	Déploiement de la GED. En recherche d'un nouvel outil informatique concernant la gestion des dossiers usagers.	2021	GED = établissement pilote, lien avec le service DSI du siège. Logiciel usagers = choix réalisé par la DPRs.	Pour le logiciel usagers = présentation de différents logiciels pour affiner le choix.	Le prestataire informatique La DSI du siège pour soutien et conseils.
4ème orientation : poursuivre l'évolution de la Fondation	SIGNATURE DU CPOM	Diagnostic CPOM à envoyer pour 04/2021 à l'ARS.	2021	Formation comptables et directrice. Echanges questions stratégies avec le DPRs et le DF du siège. Négociation à entamer selon calendrier ARS.		ARS. DPRs. DF.

Conclusion

2020, comme l'année précédente, a été marquée bien sûr par la poursuite de l'accueil de jeunes présentant des pathologies actives nécessitant une attention particulière et constante de l'ensemble des équipes. Mais 2020 a surtout été une année particulière due à la crise sanitaire qui nous a obligés à reconsidérer complètement nos pratiques.

De plus, il y a eu de nombreux changements dans les équipes, 70 % des membres du pôle éducatif ont été remplacés.

Malgré ces difficultés, la mission du DITEP a pu être réalisée grâce au professionnalisme et à la capacité d'adaptation des équipes pour maintenir l'accompagnement durant cette période de crise sanitaire et du fait de notre organisation en dispositif.

Les objectifs ont pu être atteints et nous avons maintenu le cap grâce à une grande solidarité et un professionnalisme de l'ensemble du personnel, nous appuyant sur un climat social serein.

Cette année encore, nous avons pu vérifier tous les avantages de ce type de fonctionnement.

Car c'est bien le projet de l'enfant et du jeune qui nous préoccupe avant tout, la notion d'appartenance à un service a, de fait, complètement disparu.

Cette organisation permet les mouvements en interne d'une modalité d'accompagnement à une autre de façon réactive en fonction des besoins repérés. Ces mouvements s'opèrent en concertation et accord avec les parents ou les représentants légaux et, bien entendu, sous couvert d'une notification M.D.P.H qui est systématiquement informée des changements de projet.

Ce recentrage autour du projet permet d'accroître la transversalité des interventions pour le plus grand bénéfice de l'accompagnement du jeune.

Les référents, qu'ils soient éducatifs ou thérapeutiques, restent les mêmes tout au long du parcours institutionnel évitant ainsi les ruptures, source d'angoisse chez le jeune et les parents.

Ce fonctionnement par projet permet une souplesse d'intervention institutionnelle entre le « dedans » et le « dehors ».

Le fonctionnement en dispositif favorise la prise en compte globale des besoins du jeune, respecte la continuité de son parcours institutionnel et nous oblige à penser

« inclusion », ce qui nécessite des professionnels compétents et qualifiés. C'est pourquoi nous avons une volonté affichée de s'appuyer sur un pôle éducatif composé uniquement d'éducatrices et éducateurs spécialisés.

Le virage inclusif est de plus en plus opérant et, pour l'heure, le DITEP est complètement ouvert sur son environnement.

L'analyse des pratiques engagée pour les professionnels thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques et la formation continue pour un très grand nombre de personnels contribuent également à interroger toutes nos prestations, à trouver du sens et de la cohérence. La formation continue, au-delà du socle de compétences initial, est incontournable pour garantir un soutien et des modalités d'accompagnement toujours en phase avec les problématiques des jeunes pris en charge.

Exceptionnellement cette année, nous avons mis en place pour l'ensemble des salariés la possibilité d'entretiens téléphoniques ou en visio avec une psychologue spécialisée dans l'accompagnement des situations de crise en entreprise.

Les nombreuses commissions de travail qui ont pu être maintenues soit en présentiel soit en visio participent à l'analyse du fonctionnement du DITEP et permet les réajustements indispensables à l'amélioration de la qualité des prestations, particulièrement celle du pilotage de la démarche qualité (CoDQ). Elle est animée par un référent qualité et composée de salariés représentant les six pôles d'intervention du DITEP.

L'ensemble de ces commissions demande un investissement en temps considérable, ce qui ne se fait pas toujours sans difficulté. Les jeunes présents requièrent une attention de tout instant, d'autant que le groupe de jeunes accueillis est, encore cette année, avec des difficultés psychiques et des troubles du comportement très importants. Mais le retour sur investissement justifie entièrement ce temps consacré à la réflexion et à l'élaboration.

Les derniers rapports d'activité faisaient état d'un constat d'une aggravation des troubles de la population accueillie au sein du DITEP.

Cette constatation perdure et repose sur des éléments objectifs et observables sur deux plans.

En effet, de plus en plus de situations de jeunes nécessitent la mise en œuvre indispensable de partenariats avec d'autres dispositifs thérapeutiques que le DITEP.

D'autre part, beaucoup plus de jeunes arrivent au DITEP avec des situations socio-familiales et/ou judiciaires lourdes.

Ces deux aspects nous confrontent à des jeunes de plus en plus en souffrance d'un point de vue psychopathologique et du point de vue social ou judiciaire.

Ces aggravations des pathologies sont à considérer dans le temps avec les moyens adéquats répondant en cohérence aux besoins spécifiques d'une population en extrême souffrance psychique, notamment les jeunes ayant des troubles du spectre autistique.

Un SESSAD spécifique de 8 places, porté par l'institution Villa Blanche PEYRON permet ce type d'accompagnement depuis janvier 2021 avec un encadrement de professionnels formés aux TSA et aux médiations de la communication.

Nous abordons l'année 2021 dans un contexte de crise sanitaire, mais fort heureusement dans d'autres conditions qu'il y a un an. La possibilité de poursuivre l'accueil et l'accompagnement des jeunes en situation de handicap, contrairement aux établissements scolaires, a procuré soulagement tant au niveau des équipes qu'au niveau des jeunes et de leurs parents.

Cet accueil privilégié et la poursuite des projets engagés contribuent à réduire le degré d'insécurité, certes encore élevé, que vivent actuellement les enfants et adolescents.

Ce climat nous fragilise et les équipes accusent une fatigue non négligeable en ce fin de premier trimestre 2021.

L'année qui s'annonce sera l'occasion de requestionner nos pratiques d'autant que nous avons démarré le travail d'actualisation du projet institutionnel et que nous sommes dans l'année de la mise en œuvre du CPOM, occasion également de trouver plus de cohérence en faisant coïncider fonctionnement en dispositif et financement par un budget et un numéro FINESS uniques.

L'évaluation visant l'amélioration continue des prestations à l'égard de la population afin d'éviter les ruptures de parcours et de rapprocher l'offre du besoin reste notre motivation première.

